Ontario

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats

2012-2013

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

ISSN 1929-3054

This document is available in English.

Ontario

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2012-2013 3
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE 4
Mandat 4
Organismes, conseils et commissions (OCC) 14
Lois 20
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2012-2013 29
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE 38
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit 40
ANNEXE I 40
Rapport annuel 2011-2012 42
RAPPORT ANNUEL 2011-2012 43
Activités d'éducation et de sensibilisation du public 54
PARTIE II 56
DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2012-2013 56
PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2012-2013 56
Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit 57
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit 59
Tableau 3 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses 60
Tableau 4 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement 61
Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit 62
Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses 63
Tableau 7 : Immobilisations – Rapprochement avec les données publiées antérieurement 64
PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE 65
CRÉDIT/POSTE : 3801-01 69
CRÉDIT/POSTE : 3801-03 71
CRÉDIT/POSTE : 3801-02 73
DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS 74

Ontario

CRÉDIT/POSTE : 3801-01 75
DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS 78
PROGRAMME DU TOURISME 80
CRÉDIT/POSTE : 3802-01 85
CRÉDIT/POSTE : 3802-01 90
CRÉDIT/POSTE : 3802-01 95
CRÉDIT/POSTE : 3802-03 98
CRÉDIT/POSTE : 3802-02 100
SPORTS, LOISIRS ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES 103
CRÉDIT/POSTE : 3803-01 105
PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES 107
CRÉDIT/POSTE : 3804-01 110
PROGRAMME DE LA CULTURE 112
CRÉDIT/POSTE : 3805-01 117
Direction des organismes culturels 121
CRÉDIT/POSTE : 3805-03 124
CRÉDIT/POSTE : 3805-02 126
FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO 129
CRÉDIT/POSTE : 3806-01 130
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO 134
CRÉDIT/POSTE : 3807-01 136
CRÉDITS D'IMPÔT DE L'ONTARIO POUR LES MÉDIAS CULTURELS 140
CRÉDIT/POSTE : 3808-01 142

Ontario

PARTIE I

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2012-2013

Ontario

PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2012-2013

Vue d'ensemble du ministère

Le Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (ci-après le ministère) soutient trois secteurs importants de l'économie ontarienne afin de stimuler directement la croissance économique et la création d'emplois, et d'améliorer la qualité de vie de la population ontarienne.

Le ministère œuvre avec le secteur du tourisme afin de constituer une industrie plus forte et plus concurrentielle, qui fera de l'Ontario une destination touristique de choix. Il s'attache à créer un secteur culturel solide et prospère en donnant l'impulsion dans les communautés des arts, de la culture et du patrimoine. En donnant aux Ontariennes et aux Ontariens l'occasion de pratiquer des activités sportives et récréatives, et en aidant les athlètes de l'Ontario à réussir, il encourage une culture qui valorise le sport, les loisirs et l'activité physique, et fait ressortir les avantages sociaux et économiques d'une vie pleine et active pour tous. Il collabore avec les parties prenantes des secteurs du tourisme, de la culture et du sport afin d'attirer des investisseurs à long terme et de créer des emplois pour la population ontarienne.

En 2012-2013, pour s'acquitter de son mandat, le ministère organisera ses activités autour de cinq grandes approches stratégiques :

- développer les industries du tourisme et de la culture, ainsi que le secteur du sport, grâce à des investissements ciblés et des orientations stratégiques;
- consolider ses organismes et ses attractions en appliquant une stratégie de renouvellement et en se concentrant sur leurs activités principales;
- encourager la création de collectivités fortes et dynamiques;
- préserver les ressources culturelles et patrimoniales de l'Ontario;
- renforcer la notoriété de l'Ontario au Canada et dans le monde grâce à des initiatives de marketing nationales et internationales, et à des évènements ayant un retentissement international.

Mandat

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport stimule directement la croissance économique et la création d'emplois, et améliore la qualité de vie de la population ontarienne en contribuant à constituer une industrie du tourisme plus forte et plus concurrentielle, qui fera de l'Ontario une destination de choix pour les visiteurs du monde entier, en créant un secteur culturel solide et prospère qui attirera les investissements à long terme et générera des emplois pour les Ontariennes et les Ontariens, et en encourageant une culture qui valorise le sport, les loisirs et l'activité physique, et fait ressortir les avantages sociaux et économiques d'une vie pleine et active pour tous.

Pour constituer une industrie du tourisme plus forte et plus concurrentielle, le ministère :

Ontario

- encourage la planification touristique, le marketing et le développement économique à l'échelon régional;
- présente l'Ontario comme une destination touristique de choix et réalise des investissements stratégiques dans ses attractions et ses organismes;
- réalise des études de marché afin de recenser les possibilités en matière de développement de produits, de marketing et d'investissement, et d'éclairer ainsi les décisions commerciales.

Pour créer un secteur culturel solide et prospère, le ministère :

- donne l'impulsion en matière d'innovation, d'investissement et de création d'emplois dans les industries culturelles et aide l'Ontario à devenir un chef de file de l'économie du savoir;
- augmente la contribution des arts au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario grâce à des investissements stratégiques dans ses organismes culturels;
- protège le patrimoine culturel de l'Ontario et renforce le réseau des bibliothèques publiques.

Pour encourager une culture qui valorise le sport, les loisirs et l'activité physique, le ministère :

- met en œuvre des programmes et des initiatives qui donnent aux Ontariennes et aux Ontariens l'occasion de participer à des activités sportives et récréatives;
- développe le sport de haut niveau et donne aux athlètes de la province les moyens de réussir dans les compétitions nationales et internationales;
- donne l'impulsion requise en vue d'optimiser et d'améliorer les avantages économiques et sociaux d'une vie active pour tous.

Le ministère collabore avec ces secteurs et avec d'autres ministères et paliers de gouvernement afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services novateurs qui l'aideront à accomplir son mandat.

Responsabilités, programmes et services

Le ministère compte quatre divisions :

La **Division des politiques et du développement du tourisme** s'occupe des activités liées à la politique stratégique ainsi que des projets de recherche qui contribuent à constituer une industrie du tourisme plus forte et plus concurrentielle.

De plus, la Division :

- encourage et soutient les investissements du secteur privé et les initiatives de développement en Ontario;

Ontario

- appuie la planification et le développement économique à l'échelon régional par l'intermédiaire des organismes touristiques régionaux;
- contribue à attirer de nouveaux évènements et festivals, et à améliorer ceux qui existent.

La **Division de la planification et des activités touristiques** fournit un soutien aux attractions et aux organismes touristiques du ministère afin de stimuler la croissance économique et la création d'emplois en Ontario.

De plus, la Division :

- développe ces attractions et ces organismes en tant que catalyseurs du développement économique régional;
- veille à la gestion financière rigoureuse, à la saine gouvernance et à la responsabilisation de ces organismes et attractions;
- préserve les infrastructures en gérant les actifs et en réalisant des dépenses en immobilisations.

La **Division des affaires culturelles** élabore et met en œuvre les politiques, les programmes et les services qui créent un secteur culturel solide et prospère, notamment en ce qui concerne les industries culturelles, les arts, le patrimoine, l'archéologie, les bibliothèques publiques, les musées et les organismes culturels de l'Ontario.

De plus, la Division :

- collabore avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et d'autres partenaires pour renforcer et développer le secteur ontarien du divertissement et de la création;
- veille à la gestion financière rigoureuse, à la saine gouvernance et à la responsabilisation des organismes culturels de l'Ontario;
- veille à l'application de la *Loi sur les bibliothèques publiques* et de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, délivre les permis aux archéologues dans la province, et propose des solutions de financement stratégique, des conseils et des services de proximité aux municipalités, aux bibliothèques, aux musées et aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine.

La **Division des sports, des loisirs et des programmes communautaires** encourage une culture qui valorise le sport, les loisirs et l'activité physique, et fait ressortir les avantages économiques et sociaux d'une vie pleine et active. Pour instaurer cette culture, elle noue des partenariats solides – avec d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernement et des organismes nationaux et provinciaux de sport et de loisirs.

De plus, la Division :

Ontario

- met en œuvre des programmes de base qui encouragent les Ontariennes et les Ontariens à mener une vie pleine et active, et propose des programmes ciblés pour les jeunes et les Autochtones;
- administre le Programme Quest for Gold d'aide aux athlètes ontariens et recherche des occasions d'accueillir des évènements internationaux de sport amateur;
- fournit aux organismes provinciaux de sport et aux organismes multisports reconnus par le ministère un financement leur permettant de mener de nouveaux projets qui s'inscrivent dans les domaines prioritaires énoncés dans la Politique canadienne du sport.

Organismes et attractions touristiques

Le ministère supervise les activités de ses attractions et organismes culturels et touristiques. Ces organismes et attractions sont des centres d'excellence et d'innovation répartis dans l'ensemble de l'Ontario et sont les responsables d'incomparables biens historiques, biens patrimoniaux aménagés et naturels, collections d'œuvres d'art et d'objets historiques, espaces verts et forêts-parcs. Ils proposent toute une série d'activités éducatives, récréatives, touristiques, culturelles et divertissantes aux résidents et aux visiteurs.

Organismes :

- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Commission des parcs du Niagara
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Science Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud
- Centre des sciences de l'Ontario
- Musée royal de l'Ontario

Ontario

- Commission des parcs du Saint-Laurent
- Société du Partenariat ontarien de marketing touristique
- Société du Centre des congrès d'Ottawa

Attractions :

- Parc historique du Fort William
- Parcs historiques de la Huronie

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Vue d'ensemble

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées de la province par l'adoption d'initiatives stratégiques et d'activités de sensibilisation du public.

Mandat

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui concernent celles-ci.

Responsabilités, programmes et services

Sur le plan des initiatives stratégiques, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario fait notamment ce qui suit :

- il administre et surveille l'application de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et des règlements connexes, et supervise l'Office de réglementation des maisons de retraite, qu'il a contribué à mettre en place;
- il élabore et met en œuvre la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
- il encourage la création de collectivités-amies des aînés et fournit des ressources pour la prévention de l'errance aux familles et aux fournisseurs de soins des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme de démence connexe.

Sur le plan de la sensibilisation du public, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario fait notamment ce qui suit :

- il communique avec les personnes âgées et les organismes qui s'occupent de celles-ci, et il leur fournit des renseignements afin de mieux les sensibiliser au vieillissement en santé ainsi qu'aux programmes et services disponibles;
- il met en place une collaboration sur la Liaison avec les personnes âgées des communautés culturelles afin d'examiner les obstacles rencontrés pour l'accès aux programmes et services et d'améliorer celui-ci;

Ontario

- il soutient les activités du Mois des personnes âgées afin de célébrer le rôle des personnes âgées dans leur famille, leur collectivité, leur province et leur pays.

APERÇU DES RÉALISATIONS EN 2011-2012

TOURISME ET CULTURE

En 2011-2012, le ministère, qui était alors le ministère du Tourisme et de la Culture, s'est attaché à améliorer et soutenir les industries du tourisme et de la culture et à protéger et préserver les ressources archéologiques et patrimoniales de l'Ontario.

Résultats et principales réalisations pour 2011-2012

Stratégie touristique régionale

- Poursuite du soutien apporté à la stratégie touristique régionale annoncée en 2009 par l'affectation d'un financement annuel permanent 40 millions de dollars aux 13 organismes touristiques régionaux et de 25 millions supplémentaires aux fins de la transition. Le ministère a également consulté ses partenaires du secteur du tourisme sur l'élaboration d'un modèle de financement à long terme.

Investissement

- Élaboration d'un cadre stratégique visant à attirer les investisseurs du secteur privé vers l'industrie du tourisme et collaboration avec les principaux partenaires afin d'accroître les investissements du secteur privé dans les industries culturelles.
- Administration du programme Fêtons l'Ontario 2011, dans le cadre duquel près de 20 millions de dollars ont été investis en vue d'étendre et d'améliorer 233 festivals et événements organisés dans l'ensemble de la province.
- Investissement de plus de 28 millions de dollars dans les bibliothèques publiques et les bibliothèques des Premières Nations de l'Ontario, dont un million dans les services aux bibliothèques du ministère, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, afin de donner à l'ensemble de la population ontarienne un accès équitable aux ressources d'information électronique.

Évènements d'importance nationale et internationale

- Accueil à Toronto du Festival 2011 de l'*International Indian Film Academy* (IIFA) et participation aux activités communautaires et au forum mondial sur les affaires organisés parallèlement au festival.
- Soutien au Festival international du film de Toronto pour sa première année complète de fonctionnement dans son nouvel édifice, le Bell Lightbox.

Contribution à l'obtention de l'organisation de l'édition 2012 de la cérémonie des prix Juno à Ottawa.

Ontario

Patrimoine culturel

- Publication du document intitulé *Lieux de culte patrimoniaux : Guide de conservation des lieux de culte patrimoniaux dans les collectivités de l'Ontario* afin d'aider les municipalités, les propriétaires fonciers et les organismes patrimoniaux pour les questions concernant la conservation des biens patrimoniaux adaptés pour servir de lieux de culte.
- Organisation de séances de participation des Autochtones dans toute la province et partenariat avec le ministère des Affaires autochtones pour recenser des approches stratégiques permettant d'aborder les questions d'importance pour le patrimoine culturel autochtone.
- Publication d'un guide sur les exigences concernant le patrimoine culturel énoncées dans le *Règlement sur les autorisations de projets d'énergie renouvelable*, et élaboration de modifications à ce règlement avec le ministère de l'Environnement afin d'appuyer l'autorisation des projets d'énergie renouvelable.

Renouvellement des organismes et des attractions touristiques

- Poursuite du renouvellement des attractions et organismes touristiques et culturels en tant qu'emblèmes de l'industrie et catalyseurs économiques à l'échelle locale et régionale.
- Modification de la *Loi sur la Collection McMichael d'art canadien* afin de donner au musée davantage de souplesse et de lui permettre d'enrichir sa collection et de développer ses expositions en vue de promouvoir le tourisme culturel.
- Investissement dans la réparation et la réfection des immobilisations des organismes culturels et touristiques pour faciliter les rénovations, les aménagements requis par le Code du bâtiment, les améliorations liées à la santé et la sécurité, et la conformité aux lois et règlements.
- Distribution de 1,5 million de passeports Plaisirs à utiliser dans 20 parcs et attractions de l'Ontario.

SPORT

En 2011-2012, l'ancien ministère de la Promotion de la santé et du Sport a mis en œuvre des programmes de base visant à donner aux Ontariennes et aux Ontariens l'occasion de pratiquer une activité physique et sportive, et à contribuer à la formation d'athlètes de haut niveau dans la province.

Aperçu des réalisations en 2011-2012

- Mise en œuvre d'une gamme de programmes visant à promouvoir une vie saine et active.

Ontario

- Investissement dans des programmes d'encadrement et dans des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports afin de renforcer les capacités et d'améliorer les possibilités d'entraînement et de compétition pour les athlètes.
- Soutien à l'organisation de trois évènements internationaux grâce à la *Politique d'accueil des manifestations internationales de sport amateur*.
- Administration du programme Infrastructure de loisirs du Canada et du programme Loisirs Ontario visant à revitaliser les stades, les piscines, les terrains de sport et les sentiers de randonnée dans l'ensemble de la province.

Pour de plus amples renseignements sur les réalisations de 2011-2012, veuillez consulter le rapport 2011-2012 du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Aperçu des réalisations en 2011-2012

Initiatives pour les maisons de retraite

- Poursuite de la mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et contribution à la mise en place de l'Office de réglementation des maisons de retraite, qui est chargé d'appliquer la Loi.
- Application des mesures de protection immédiates, qui permettent de protéger les personnes âgées vivant dans une maison de retraite en attendant que celle-ci obtienne son permis d'exploitation.

Éducation et sensibilisation du public

- Soutien au Forum international sur la protection sexuelle des femmes âgées, qui s'est tenu à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
- Fourniture d'un accès à l'information par l'entremise des publications du Secrétariat, des foires d'information à l'intention des personnes âgées, de présentations et d'autres évènements.

Pour de plus amples renseignements sur les réalisations de 2011-2012, veuillez consulter le rapport 2011-2012 du Secrétariat aux affaires des personnes âgées.

Ontario

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Organigramme
Avril 2012

Organismes ministériels – Culture
Centre des sciences de l'Ontario
Collection McMichael d'art canadien
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
Conseil des arts de l'Ontario
Fiducie du patrimoine ontarien
Fondation Trillium de l'Ontario
Jardins botaniques royaux
Musée des beaux-arts de l'Ontario
Musée royal de l'Ontario
Science Nord
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

Organismes ministériels – Tourisme
Centre des congrès d'Ottawa
Commission des parcs du Niagara
Commission des parcs du Saint-Laurent
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique

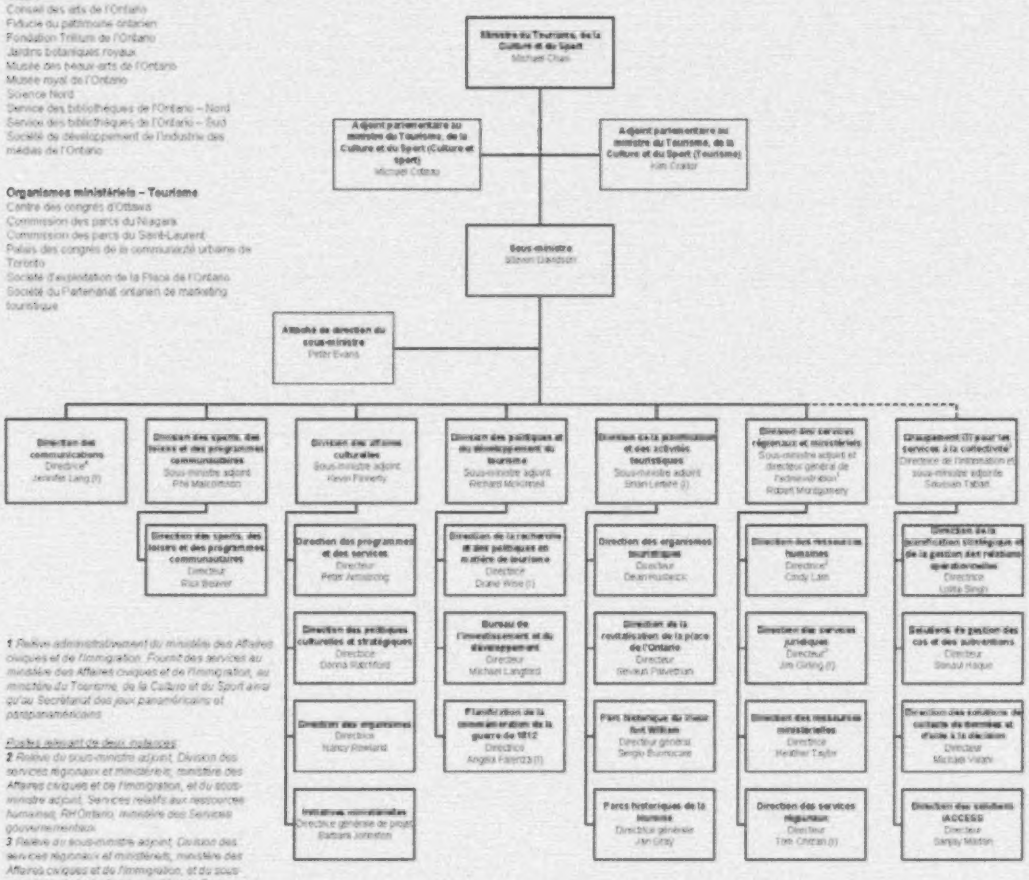

1 Relève administrativement du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration. Fournit des services au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport ainsi qu'au Secrétariat des jeux panaméricains et parapanaméricains.

Poste remplit de deux manières :
2 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiques et de l'immigration, et du sous-ministre adjoint, Services relatifs aux ressources humaines, RH Ontario, ministère des Services gouvernementaux.
3 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiques et de l'immigration, et du sous-procureur général adjoint, ministère du Procureur général.
4 Relève du sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, ainsi que du sous-ministre des communications et secrétaire associé du conseil des ministres.
5 Relève du directeur général de l'information pour la fonction publique.

(I) signifie « par intérim »

Ontario

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario*

Organigramme
Avril 2012

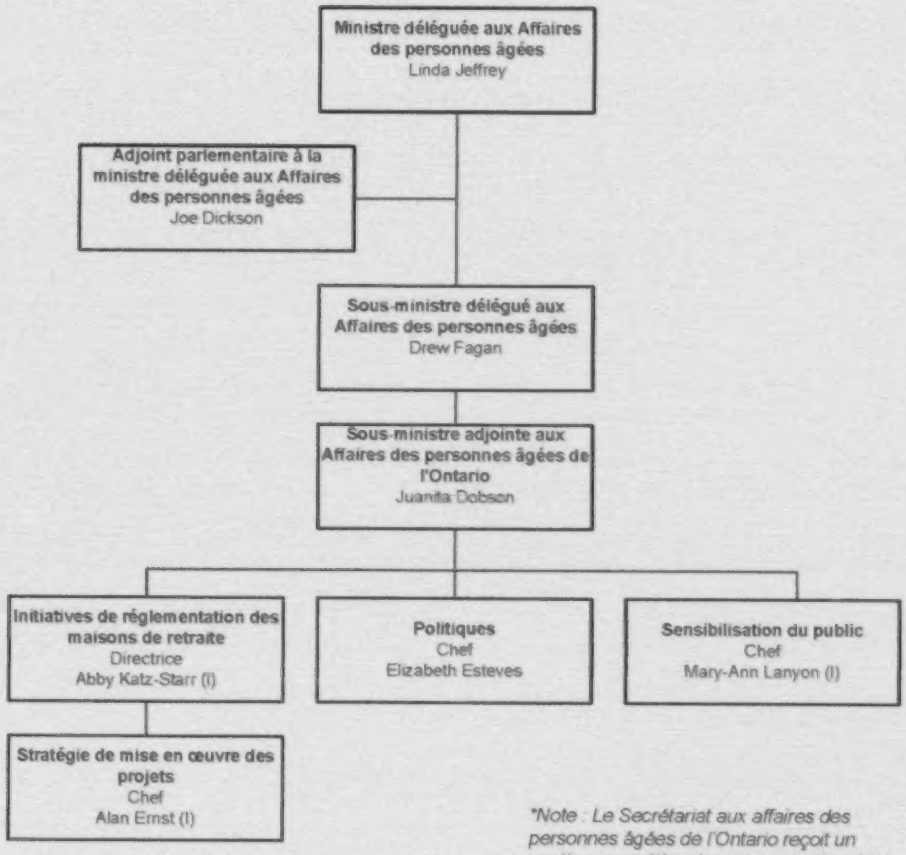

**Note : Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario reçoit un soutien en matière de communication du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport ainsi que des services ministériels de la Division des services régionaux et ministériels du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration*

(I) signifie « par intérim »

M

Ontario

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine du tourisme :

Nom	Description
Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	Régie par la *Loi sur la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto*, la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto gère un centre de conférence de renommée internationale à Toronto. Le Palais des congrès propose plus de 600 000 pieds carrés (55 800 mètres carrés) d'espace d'exposition, des salles de réunion et de bal ainsi qu'un théâtre de 1 330 sièges pour accueillir des congrès nationaux et internationaux, des foires commerciales et des salons à l'intention des consommateurs.
Commission des parcs du Niagara	Établie en 1885 et régie par la *Loi sur les parcs du Niagara*, la Commission des parcs du Niagara a pour mission de préserver et d'améliorer la beauté naturelle de Niagara Falls et du corridor de la rivière Niagara pour le plus grand bonheur des visiteurs et des générations à venir, tout en maintenant son autonomie.
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	Établie par règlement en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique a pour principal objectif de promouvoir l'Ontario comme destination touristique en collaboration avec l'industrie touristique, les gouvernements et les organismes et de soutenir ou d'entreprendre en collaboration avec l'industrie touristique des initiatives de marketing.
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	Régie par la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a pour mission de gérer un centre provincial touristique et récréatif et d'élaborer des programmes spéciaux pour rehausser l'image de la province.
Société du Centre des congrès d'Ottawa	Régie par la *Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa*, la Société du Centre des congrès d'Ottawa gère un centre des congrès de premier ordre à Ottawa. À la suite d'importantes rénovations, le Centre des congrès d'Ottawa a ouvert à nouveau ses portes en avril 2011. L'espace de 200 000 pieds carrés (18 600 mètres carrés) permettra d'accueillir des

Ontario

Nom	Description
	congrès nationaux et internationaux, des salons à l'intention des consommateurs et des foires commerciales.
Commission des parcs du Saint-Laurent	Régie par la *Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent*, la Commission des parcs du Saint-Laurent propose toute une gamme d'expériences de tourisme récréatif, culturel et patrimonial dans ses diverses attractions qui s'étendent sur 200 kilomètres entre Kingston et la frontière avec le Québec. La Commission aménage, exploite et valorise 12 parcs et terrains de camping, des promenades panoramiques, une marina, un parcours de golf, un vaste réseau de sentiers cyclables et récréatifs, en plus des attractions patrimoniales primées que sont Upper Canada Village et le lieu historique national du Canada du Fort Henry, récemment désigné site du patrimoine mondial de l'UNESCO (conjointement avec le canal Rideau).
Attractions touristiques :	
Parc historique du Fort William	Établi par un règlement pris en application de la *Loi sur les parcs historiques*, le parc historique du Fort William exploite une attraction touristique de premier ordre à Thunder Bay. Le parc favorise l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.
Parcs historiques de la Huronie	Établis par un règlement pris en application de la *Loi sur les parcs historiques*, les Parcs historiques de la Huronie gèrent deux attractions touristiques à vocation historique : Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland – lieu historique national – et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada.

Ontario

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine de la culture :

Nom	Description
Musée des beaux-arts de l'Ontario	Régi par la *Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario* avec la mission de cultiver et de promouvoir les arts visuels en Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario est l'un des plus grands musées d'art en Amérique du Nord et compte plus de 79 000 œuvres dans sa collection.
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	Régi par la *Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie*, le Centre des sciences de l'Ontario présente les sciences et la technologie, sensibilise le public et suscite son intérêt envers ces deux disciplines, décrit leur relation avec la société et le rôle de l'Ontario dans leur avancement.
Collection McMichael d'art canadien	Régie par la *Loi sur la Collection McMichael d'art canadien* et grâce au don qu'ont fait les membres de la famille McMichael en 1965 de leur collection d'art canadien, de leur maison et de leur terre à Kleinburg, la Collection est le seul grand musée d'art public consacré uniquement à la collection et l'exposition d'art canadien.
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	Créé en 2004 en tant que comité consultatif, le Comité conseille le ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports sur les politiques et les programmes qui contribuent à bâtir des collectivités fortes et dynamiques par le truchement des secteurs des arts, des industries culturelles, du patrimoine et des bibliothèques.
Fiducie du patrimoine ontarien	Régie par la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, la Fiducie a pour mandat la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario, y compris les propriétés ayant un intérêt historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique ou pittoresque.

Ontario

Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	Créé en vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques* en tant que conseil de services de bibliothèque spéciaux, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la *Loi sur les personnes morales*, a pour mission de fournir aux conseils de bibliothèques publiques des services et programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des conseils de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.

Nom	Description
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	Régie par règlement en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario stimule l'emploi, l'investissement et la création de contenu dans le secteur des médias culturels de la province, y compris les industries du livre, du magazine, du cinéma, de la télévision, des médias numériques interactifs et de la musique.
Fondation Trillium de l'Ontario	Constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*, la Fondation Trillium de l'Ontario investit de façon stratégique des fonds gouvernementaux générés par les casinos caritatifs de l'Ontario en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques grâce aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs, aux services sociaux et à la personne et à l'environnement.
Conseil des arts de la province de l'Ontario (Conseil des arts de l'Ontario)	Régi par la *Loi sur le Conseil des arts* en tant que principal organisme de la province qui subventionne les activités artistiques professionnelles, le Conseil des arts de l'Ontario octroie des subventions, des bourses d'études et des prix pour la création d'œuvres d'art afin d'en faire profiter la population ontarienne et d'enrichir sa vie.
Jardins botaniques royaux	Régi par la *Royal Botanical Gardens Act*, ce lieu historique national met en valeur 2 700 acres (1 100 hectares) de jardins et de sanctuaires en pleine nature et a pour mission de développer, de documenter, de protéger et d'exposer des collections de plantes et d'animaux vivants, d'effectuer des recherches dans ce domaine et de servir de centre d'information et de ressources en éducation.

Ontario

Musée royal de l'Ontario	Régi par la *Loi sur le Musée royal de l'Ontario*, ce musée, l'un des plus grands en Amérique du Nord, promeut l'éducation, l'enseignement, la recherche et la publication, et collectionne et expose des objets, des documents et des livres pour illustrer l'histoire naturelle de l'Ontario, du Canada et du monde ainsi que l'histoire de l'Homme au fil du temps.
Science Nord	Régi par la *Loi sur Science Nord*, cet organisme met en valeur de nombreuses attractions, y compris un centre des sciences et une mine modèle. Il propose également des programmes publics dans l'ensemble du Nord de l'Ontario afin de décrire les origines, le développement et les progrès des sciences et de la technologie et leurs rapports avec la société.
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	Créé en vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques* en tant que conseil de services de bibliothèque spéciaux, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la *Loi sur les personnes morales*, a pour mission de fournir aux conseils de bibliothèques publiques des services et des programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des conseils de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.

Ontario

Résumé des données financières sur les OCC :

Nom	Prévisions 2012-2013 Dépenses	Prévisions 2012-2013 Revenus	Chiffres réels provisoires 2011-2012 Dépenses	Chiffres réels provisoires 2011-2012 Revenus	Chiffres réels 2010-2011 Dépenses	Chiffres réels 2010-2011 Revenus
Tourisme						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	5 510 000	S. O. (1)	16 123 100	S. O. (1)	8 900 000	S. O. (1)
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	41 510 200	S. O. (1)	42 762 800	S. O. (1)	42 330 723	S. O. (1)
Commission des parcs Niagara	-	S. O. (1)	4 893 056	S. O. (1)	7 600 000	S. O. (1)
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 126 200	S. O. (1)	25 107 544	S. O. (1)	27 230 000	S. O. (1)
Société du Centre des congrès d'Ottawa	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)	10 400 000	S. O. (1)
Parcs historiques de la Huronie (2)	3 904 900	(2)	5 308 130	602 772	8 890 144	661 140
Parc historique du Vieux fort William (2)	4 416 300	(2)	9 231 800	1 171 624	6 234 498	1 119 736
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)
Culture						
Musée des beaux-arts de l'Ontario	20 970 700	S. O. (1)	27 382 500	S. O. (1)	22 552 500	S. O. (1)
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	19 189 300	S. O. (1)	24 383 100	S. O. (1)	20 950 100	S. O. (1)
Collection McMichael d'art canadien	3 109 400	S. O. (1)	5 673 068	S. O. (1)	7 433 532	S. O. (1)
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Fiducie du patrimoine ontarien	4 075 000	S. O. (1)	5 566 466	S. O. (1)	5 935 858	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	1 505 500	S. O. (1)	1 505 500	S. O. (1)	1 741 171	S. O. (1)
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	23 950 300	S. O. (1)	25 750 300	S. O. (1)	19 750 300	S. O. (1)
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	S. O. (1)	120 000 000	S. O. (1)	120 075 000	S. O. (1)
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	S. O. (1)	59 937 400	S. O. (1)	59 987 400	S. O. (1)
Jardins botaniques royaux	3 760 500	S. O. (1)	5 953 500	S. O. (1)	4 503 500	S. O. (1)
Musée royal de l'Ontario	27 242 600	S. O. (1)	28 244 800	S. O. (1)	32 097 800	S. O. (1)
Science Nord	6 708 500	S. O. (1)	9 449 418	S. O. (1)	13 611 044	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	2 694 600	S. O. (1)	2 870 600	S. O. (1)	5 171 100	S. O. (1)

Notes :
Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Les dépenses réelles pour 2010-2011 et 2011-2012 tiennent compte des charges de fonctionnement et des charges d'immobilisations; les dépenses provisoires pour 2012-2013 ne tiennent compte que des charges de fonctionnement.

(1) Les revenus générés par les organismes sont conservés par les organismes et non déposés au Trésor. Les dépenses représentent les subventions de la province aux organismes.
(2) Les revenus générés par les attractions sont déposés au Trésor. Les revenus prévus pour 2012-2013 figureront de nouveau dans le rapport de gestion des dépenses du premier trimestre.
(3) Pour obtenir des renseignements complets sur les budgets des organismes, conseils et commissions, se référer à leurs rapports annuels respectifs qui sont disponibles sur demande auprès de l'organisme, du conseil ou de la commission.

Ontario

Lois

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a été constitué en vertu d'un décret pris le 7 décembre 2011. Ce décret précise les pouvoirs et les obligations du ministre et du ministère, et indique les lois qui relèvent du ministre.

***Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario,* L.R.O. 1990, chap. A.28**

Aux termes de cette loi, le Musée des beaux-arts de l'Ontario est géré par un conseil d'administration de 27 membres, dont dix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil (« LGC »), cinq sont nommés par le Collège des fondateurs du Musée des beaux-arts de l'Ontario, dix sont élus par les membres du Musée et deux sont nommés par le conseil de la cité de Toronto.

Le Musée a pour mission de promouvoir les arts visuels, de diriger des programmes éducatifs ainsi que de collectionner et d'exposer des œuvres d'art.

***Loi sur le Conseil des arts,* L.R.O. 1990, chap. A.30**

Aux termes de cette loi, le Conseil des arts de l'Ontario est composé de douze membres nommés par le LGC.

Le Conseil a pour fonction de favoriser l'étude, l'appréciation et la production d'œuvres d'art. Il peut aider les organismes artistiques, octroyer des subventions, des bourses ou des prêts d'études et décerner des prix pour les réalisations exceptionnelles dans le domaine des arts.

***Loi de 2005 sur le patrimoine asiatique,* L.O. 2005, chap. 10**

Cette loi fixe le mois du patrimoine asiatique en mai.

***Loi de 2001 sur la fête du patrimoine portugais,* L.O. 2001, chap. 22**

Cette loi fixe le Jour du Portugal au 10 juin de chaque année. Elle proclame le mois de juin de chaque année Mois de l'histoire portugaise et du patrimoine portugais.

***Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie,* L.R.O. 1990, chap. C.5**

Aux termes de cette loi, le Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario) est géré par un conseil d'administration de 16 à 26 membres nommés par le LGC.

Le Centre a pour mission d'administrer un centre des sciences et de sensibiliser le public aux sciences et à la technologie.

Ontario

Le ministère approuve les règlements administratifs du Centre. Celui-ci peut conserver son revenu qui doit être affecté à la réalisation de sa mission. Les produits et investissements du Centre ne font pas partie du Trésor.

***Loi sur les centres de loisirs communautaires*, L.R.O. 1990, chap. C.22**

Cette loi énonce les dispositions relatives à la création, l'entretien et l'exploitation des centres de loisirs communautaires.

***Loi de 2011 sur le Mois du patrimoine néerlandais*, L.O. 2011, chap. 4**

Cette loi proclame le mois de mai de chaque année Mois du patrimoine néerlandais.

***Loi de 2008 sur le Jour de l'Émancipation*, L.O. 2008, chap. 25**

Cette loi fixe le Jour de l'émancipation au 1er août.

***Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers*, L.R.O. 1990, chap. F.23**

Cette loi prévoit l'immunité contre la saisie des œuvres d'art importées en Ontario par une institution culturelle aux fins d'exposition. Le ministre a la responsabilité de déterminer si une œuvre d'art étrangère a une importance culturelle et si l'exposition temporaire de l'œuvre présente un intérêt pour la population de l'Ontario. Le pouvoir de décision en la matière revient habituellement au sous-ministre adjoint.

Un avis de décision est publié dans la Gazette de l'Ontario avant que l'œuvre d'art soit livrée à la province. Dès la publication de la décision, l'œuvre en question ne peut pas faire l'objet d'une saisie.

***Loi sur le George R. Gardiner Museum of Ceramic Art*, L.R.O. 1990, chap. G.7**

Le Musée est géré par un conseil d'administration de quinze membres, dont cinq sont nommés par le conseil d'administration de l'Université Victoria, un est nommé par le conseil de la cité de Toronto et neuf sont élus conformément aux règlements administratifs du conseil. Aucun des membres du conseil n'est nommé par le LGC.

Le Musée a pour mission d'exposer des œuvres, des arts céramiques et décoratifs et des beaux-arts, de stimuler l'intérêt du public pour l'histoire du développement de la céramique et d'exploiter un musée.

***Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands*, L.O. 2000, chap. 7**

Cette loi fixe le Jour des pionniers allemands au lendemain du jour d'Action de grâces.

***Loi sur les parcs historiques*, L.R.O. 1990, chap. H.9**

Ontario

Cette loi autorise le LGC à désigner comme parcs historiques des terres de la Couronne où se trouve un objet ou un site de valeur historique.

Le règlement pris en application de la Loi désigne comme parcs historiques Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (Parcs historiques de la Huronie), le parc historique du Fort William et le Havre de la Découverte (ancien parc historique des Établissements navals et militaires de Penetanguishene).

***Loi sur l'inscription dans les hôtels,* L.R.O. 1990, chap. H.17**

Cette loi impose à chaque hôtel de tenir un registre de ses clients et prévoit diverses infractions possibles liées à la tenue du registre. Un hôtel doit également afficher le tableau des tarifs de location dans chaque chambre, sous peine d'infraction.

***Loi de 1998 sur la Société du Centre Hummingbird des arts d'interprétation,* L.O. 1998, chap. 37**

Aux termes de cette loi, la Société est gérée par un conseil d'administration de douze membres, dont neuf sont choisis conformément aux règlements administratifs de la Société et trois sont nommés par le conseil de la cité de Toronto. Aucun des membres de ce conseil n'est nommé par le LGC.

La Société a pour mission de promouvoir l'appréciation des arts de la scène et d'exploiter les installations du théâtre pour la tenue de spectacles, d'expositions et de réceptions.

***Loi sur les aubergistes,* L.R.O. 1990, chap. I.7**

Aux termes de cette loi, l'aubergiste possède un droit de rétention sur les biens apportés par son client jusqu'à concurrence du prix de la nourriture ou du logement fournis. Le patron d'une écurie de louage possède un droit de rétention sur chaque cheval, autre animal ou voiture d'un client jusqu'à concurrence des frais raisonnables engagés pour l'abri et l'entretien. Dans les deux cas, l'aubergiste ou le patron d'une écurie peut vendre ces biens aux enchères après avoir fait publier une annonce.

En cas de dégradation ou de perte des biens d'un client, la responsabilité de l'aubergiste est limitée à 40 dollars, sauf si la dégradation ou la perte est due à un acte volontaire, une omission ou une négligence de la part de l'aubergiste.

***Loi de 2004 sur le Jour du patrimoine irlandais,* L.O. 2004, chap. 10**

Cette loi fixe le Jour du patrimoine irlandais au 17 mars de chaque année.

***Loi sur la Collection McMichael d'art canadien,* L.R.O. 1990, chap. M.4**

Ontario

Cette loi a fait l'objet d'une modification en 2000 pour reconnaître le rôle de Robert et Signe McMichael. La Collection est gérée par un conseil d'administration de 23 membres au maximum, nommés par le LGC. Robert et Signe McMichael étaient membres à vie du conseil d'administration. Cette loi a de nouveau été modifiée en 2011.

Le conseil d'administration veille à ce que la Collection reflète le patrimoine culturel du Canada et soit constituée des œuvres d'art et des objets ainsi que du matériel documentaire connexe émanant d'artistes qui ont contribué ou contribuent à l'évolution de l'art canadien, ou se rapportant à ceux-ci, l'accent étant mis sur le Groupe des Sept et leurs contemporains ainsi que sur les peuples autochtones du Canada.

***Loi sur la Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto,* L.R.O. 1990, chap. M.11**

Cette loi institue la Société, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres, dont dix membres au maximum peuvent être nommés par le LGC.

La Société a pour mission d'exploiter et de gérer un palais des congrès de classe internationale à Toronto.

***Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles,* L.R.O. 1990, chap. M.18, sujets relatifs à la culture**

Cette loi visait à l'origine un ministère qui a fait l'objet d'un remaniement ultérieur. En vertu d'un décret, les pouvoirs et obligations de cette loi qui renvoient à la citoyenneté ont été transférés à la ministre des Affaires civiques et de l'Immigration. Les pouvoirs et obligations qui renvoient à la culture ont été transférés à l'ancienne ministre de la Culture.

Aux termes de cette loi, le ministre est responsable du ministère désormais appelé le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, et de l'exécution des lois de ce ministère. Le ministre peut déléguer au sous-ministre ou à un employé du ministère tout pouvoir ou toute fonction que lui confère ou lui attribue cette loi.

Le ministère a pour mission de favoriser la vie culturelle en Ontario tant au niveau de la création que de la participation en contribuant à l'expression culturelle et à la sauvegarde de la culture.

Par suite des modifications de 2007, le ministre a le pouvoir de fixer et d'exiger des droits pour recouvrer les coûts des services fournis par le ministère, et de rembourser des droits.

***Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs,* L.R.O. 1990, chap. M.35**

Ontario

Cette loi donne au ministre la direction du ministère du Tourisme et des Loisirs et la responsabilité d'appliquer les lois relevant du ministère.

Les objectifs du ministère sont notamment la promotion du tourisme et des loisirs en Ontario, l'utilisation du tourisme en vue de stimuler l'emploi et les possibilités de revenus, et l'amélioration des normes en matière de services fournis aux voyageurs.

***Loi sur les parcs du Niagara,* L.R.O. 1990, chap. N.3**

Cette loi institue la Commission des parcs du Niagara, qui est composée de dix à douze membres nommés par le LGC.

La Commission est chargée de gérer, de diriger et d'aménager les parcs du Niagara. Le ministre peut émettre des directives en matière de politique, approuvées par le LGC, et la Commission doit veiller à la mise en œuvre de ces directives.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs et de la délivrance de permis pour les guides et les véhicules d'excursion.

***Loi sur le patrimoine de l'Ontario,* L.R.O. 1990, chap. O.18, à l'exception de la partie III**

Cette loi présente le processus de désignation municipale des biens culturels. Elle a fait l'objet d'une modification en 2005 pour habiliter les municipalités à interdire la démolition des biens désignés comme patrimoniaux. D'après les modifications apportées, le ministre a le pouvoir de désigner les biens patrimoniaux. Ces biens ne peuvent être démolis sans le consentement du ministre. Cette loi crée également un système de délivrance des permis pour les fouilles archéologiques.

Cette loi établit la Fiducie du patrimoine ontarien, qui a pour mission l'acquisition de propriétés d'intérêt historique pour la population ontarienne. La Fiducie est gérée par un conseil d'administration qui compte au maximum douze membres, nommés par le LGC.

Le procureur général fait appliquer la partie III, qui régit la Commission des biens culturels.

***Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario,* L.R.O. 1990, chap. O.34**

Cette loi institue la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres. Les membres du conseil, dont l'un doit être choisi parmi les administrateurs de l'Association de l'Exposition nationale canadienne, sont nommés par le LGC.

Ontario

La Société a notamment pour mission d'exploiter la Place de l'Ontario comme centre d'exposition et de loisirs pour la province, d'élaborer des programmes visant à rehausser l'image de l'Ontario et de coordonner les activités avec l'Exposition nationale canadienne.

***Loi de 2005 sur la Semaine des vins de l'Ontario,* L.O. 2005, chap. 22**

Cette loi désigne la troisième semaine du mois de juin comme la Semaine des vins de l'Ontario.

***Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa,* L.R.O. 1990, chap. O.45**

Cette loi institue la Société du Centre des congrès d'Ottawa, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à douze membres, dont neuf au plus peuvent être nommés par le LGC.

Le Centre a pour objet d'assurer le fonctionnement et la gestion d'un centre de congrès de classe internationale à Ottawa.

***Loi sur les bibliothèques publiques,* L.R.O. 1990, chap. P.44**

Cette loi prévoit la création de différents types de conseils de bibliothèques, y compris des conseils de bibliothèques publiques, les membres de ces conseils, ainsi que leurs pouvoirs et fonctions. Elle autorise le paiement de subventions législatives aux conseils de bibliothèques publiques admissibles aux subventions d'exploitation. Elle exige que certains services des bibliothèques soient fournis gratuitement aux résidents.

Le ministre a le pouvoir de créer par décret des conseils de services de bibliothèque spéciaux en vue de fournir des ressources, des services et des subventions à ces conseils. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud (« SBO-Sud ») et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord (« SBO-Nord ») sont deux exemples de ces conseils, et sont constitués par lettre patente en vertu de la *Loi sur les personnes morales*. Ces organismes bénéficient de paiements de transfert. Le ministre nomme deux des neuf membres du conseil du SBO-Nord et cinq des vingt membres du conseil du SBO-Sud.

***Royal Botanical Gardens Act,* [1989 chap. Pr.22]**

Aux termes de cette loi, les Jardins botaniques royaux sont gérés par un conseil d'administration qui compte au maximum 24 membres. Le LGC nomme deux membres du conseil. Le recteur de l'Université McMaster et le président du service des auxiliaires des Jardins botaniques royaux en sont membres, ainsi que neuf personnes nommées par le conseil. La municipalité régionale de Hamilton-Wentworth nomme jusqu'à six membres, la municipalité régionale de Halton en nomme jusqu'à trois tandis que le gouverneur en conseil en nomme deux.

Ontario

Les Jardins botaniques royaux ont pour mission le développement et l'entretien d'une collection de plantes et d'animaux vivants, la protection de la faune et de la flore, et la recherche botanique.

***Loi sur le Musée royal de l'Ontario,* L.R.O. 1990, chap. R.35**

Aux termes de cette loi, le Musée royal de l'Ontario est géré par un conseil d'administration comptant 21 membres. Le président du conseil d'administration de l'Université de Toronto, le recteur de l'Université de Toronto et le directeur du Musée sont membres d'office du conseil d'administration. Trois membres du conseil sont élus par les membres du Musée et quinze sont nommés par le LGC.

Le Musée a pour mission de collectionner et d'exposer des objets, des documents et des livres qui illustrent l'histoire naturelle et l'histoire de l'humanité.

Le Musée a besoin de l'approbation du LGC s'il souhaite emprunter plus de 100 000 dollars.

***Loi sur Science Nord,* L.R.O. 1990, chap. S.4**

Aux termes de cette loi, l'organisme Science Nord doit être géré par un conseil d'administration d'au moins quinze membres nommés par le LGC.

Il a pour mission l'exploitation d'une mine modèle et d'un musée ainsi que l'éducation sur les origines, le développement et les progrès des sciences et de la technologie dans le Nord de l'Ontario.

L'organisme a besoin de l'approbation du LGC s'il souhaite faire des emprunts.

***Loi de 2001 sur l'héritage sud-asiatique,* L.O. 2001, chap. 29**

Cette loi fixe au 5 mai de chaque année le Jour de l'arrivée des Sud-Asiatiques. Elle désigne le mois de mai de chaque année comme le Mois de l'héritage sud-asiatique.

***Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent,* L.R.O. 1990, chap. S.24**

Cette loi institue la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui est dirigée par un conseil d'administration de trois à quinze membres désignés par le LGC.

La Commission a pour mission d'aménager, de surveiller, de gérer, d'exploiter et d'entretenir les parcs. Elle doit avoir l'autorisation du LGC pour acheter ou vendre des terres.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs.

Ontario

***Loi de 2007 sur le statut des artistes ontariens*, L.O. 2007, chap. 7, annexe 39**

Cette loi a reçu la sanction royale le 17 mai 2007. Elle a pour but de reconnaître la valeur des artistes et leurs contributions à l'Ontario, et d'instaurer un climat propice à l'épanouissement des artistes.

En plus de la disposition de déclaration d'objet, cette loi comprend des déclarations de reconnaissance de la valeur des artistes et des engagements du gouvernement envers l'amélioration de la vie des artistes. Elle établit également que le ministre désignera chaque année une fin de semaine comme Fin de semaine des artistes.

***Loi de 2000 sur le tartan*, L.O. 2000, chap. 8**

Cette loi adopte et décrit le tartan officiel de l'Ontario. Elle a fait l'objet de modifications en 2006 pour corriger une erreur dans la description du tissage.

***Loi de 1997 sur le Jour des Loyalistes de l'Empire-Uni*, L.O. 1997, chap. 42**

Cette loi fixe le Jour des Loyalistes de l'Empire-Uni au 19 juin de chaque année.

***Loi de 2011 sur le Jour du patrimoine ukrainien*, L.O. 2011, chap. 3**

Cette loi fixe le Jour du patrimoine ukrainien au 7 septembre de chaque année.

Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, Règlement de l'Ontario 672/00

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario a été établie par le règlement 672/00 de la *Loi sur les sociétés de développement*. À l'origine, la Société s'appelait Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne. Le conseil d'administration peut être composé au maximum de 17 membres, nommés par le LGC.

La Société a pour mission de stimuler l'emploi et les investissements en Ontario à l'aide de méthodes comme la promotion de l'industrie des médias culturels et l'administration des programmes provinciaux de crédit d'impôt.

Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, Règlement de l'Ontario 618/98

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique a été instituée par le Règlement de l'Ontario 618/98 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Ontario

La Société est dirigée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, désignés par le LGC. L'un des membres du conseil doit être le sous-ministre d'un ministère autre que celui du Tourisme et de la Culture.

L'un des objets de la Société est de promouvoir l'Ontario comme destination de voyage.

Fondation Trillium de l'Ontario

Contrairement aux organismes mentionnés ci-dessus, la Fondation Trillium de l'Ontario n'a pas été constituée par une loi spéciale du Parlement, mais par lettres patentes en application de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*. La Fondation effectue des investissements stratégiques pour établir des collectivités saines, bienveillantes et économiquement solides en Ontario.

Le conseil d'administration compte un maximum de 25 membres que le LGC a approuvé avant leur élection par certains membres du ministère. Le ministre approuve l'élection du président et nomme le vice-président. L'organisme compte 16 équipes d'évaluation des demandes de subvention, qui regroupent plus de 300 bénévoles nommés par le LGC.

Ontario

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2012-2013

Priorités et résultats pour 2012-2013

Le ministère est conscient que les secteurs du tourisme, de la culture et du sport jouent un rôle essentiel et durable dans la prospérité globale de l'Ontario sur le plan social et économique. Ces secteurs stimulent directement la croissance économique et la création d'emplois, et améliorent la qualité de vie de la population ontarienne.

En 2012-2013, le ministère réorganisera ses investissements dans ces secteurs en établissant un ordre de priorité entre les programmes et les initiatives, conformément aux priorités du gouvernement, tout en protégeant et en tirant parti des investissements déjà faits. À cette fin, il fera ce qui suit :

- collaborer avec les organismes et les principaux partenaires de l'industrie afin d'attirer des investisseurs du secteur privé vers les industries du tourisme et de la culture et le secteur du sport, et de créer des emplois dans ceux-ci;
- renforcer la durabilité des principaux programmes et services culturels qui protègent les arts, le patrimoine, les musées et les bibliothèques publiques de l'Ontario en supprimant les chevauchements et les doubles emplois;
- continuer à proposer des programmes à valeur ajoutée dans les domaines des sports et des loisirs afin de donner aux Ontariennes et aux Ontariens l'occasion de mener une vie pleine et active.

Activités du ministère pour 2012-2013

En 2012-2013, pour s'acquitter de son mandat, le ministère organisera ses activités autour de cinq grandes approches stratégiques :

- développer les industries du tourisme et de la culture, ainsi que le secteur du sport, grâce à des investissements ciblés et à des orientations stratégiques;
- consolider ses organismes et ses attractions en appliquant une stratégie de renouvellement et en se concentrant sur leurs activités principales;
- encourager la création de collectivités fortes et dynamiques;
- préserver les ressources culturelles et patrimoniales de l'Ontario;
- renforcer la notoriété de l'Ontario au Canada et dans le monde grâce à des initiatives de marketing nationales et internationales, et à des évènements ayant un retentissement international.

Pour mettre en œuvre ces approches, le ministère collaborera avec ses partenaires locaux et régionaux, les parties prenantes de l'industrie et les autres paliers de gouvernement.

Ontario

APPROCHE STRATÉGIQUE : DÉVELOPPER LES INDUSTRIES DU TOURISME ET DE LA CULTURE, AINSI QUE LE SECTEUR DU SPORT

En Ontario, les industries du tourisme et de la culture, ainsi que le secteur du sport, génèrent un développement économique puissant et durable, qui bénéficie à l'ensemble de la population.

Investissements ciblés

Le ministère réalisera des investissements ciblés dans les industries du tourisme et de la culture, ainsi que dans le secteur du sport, afin de développer l'économie ontarienne, d'attirer les investisseurs du secteur privé, de créer des emplois et de stimuler l'innovation.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- continuer à stimuler la croissance touristique et le développement économique dans les régions touristiques de l'Ontario grâce à un apport de 58,75 millions de dollars en 2012-2013 et à un financement annuel permanent de 40 millions de dollars à partir de 2013-2014;
- mettre en place un mécanisme de financement durable afin de soutenir le tourisme régional;
- investir 20 millions de dollars dans plus de 200 évènements dans le cadre du programme Fêtons l'Ontario 2012, afin d'améliorer les festivals et les évènements existants et d'en créer de nouveaux, et de promouvoir l'Ontario comme une destination événementielle de premier plan;
- attirer les organisateurs de congrès nationaux et internationaux grâce au Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès;
- appuyer la création de nouveaux produits et investir dans les initiatives touristiques provinciales et multirégionales grâce au Fonds de développement du tourisme;
- restructurer le Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel afin de promouvoir les industries culturelles, les arts, les bibliothèques publiques et le patrimoine, en mettant l'accent sur la création d'emplois et le développement économique, à partir de 2013-2014;
- aider les organismes patrimoniaux et culturels à but non lucratif à promouvoir et présenter des grands événements qui attireront de nouveaux visiteurs dans la province, par l'intermédiaire du Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario;
- utiliser une approche à guichet unique dans le cadre du Fonds pour les communautés en santé afin d'aider les principaux organismes à bâtir des collectivités plus fortes et plus saines.

Définition d'une politique stratégique

Le ministère collaborera avec ses principaux partenaires afin d'élaborer des politiques coordonnées et en harmonie avec les priorités gouvernementales, notamment appuyer la création d'emplois et attirer les investisseurs.

Ontario

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- encourager la coordination régionale des activités de gestion et de marketing touristique en collaborant étroitement avec les 13 organismes touristiques régionaux afin d'augmenter le nombre de visiteurs, de relancer l'activité économique et de créer des emplois;
- surveiller les tendances nationales et internationales en matière de tourisme, réaliser des prévisions et effectuer des études de produits afin de concevoir des stratégies qui contribueront à accroître les investissements du secteur privé dans l'industrie ontarienne du tourisme;
- collaborer avec les gouvernements de palier fédéral, provincial et territorial afin d'harmoniser les politiques et de mettre en avant des priorités communes qui contribueront à améliorer la compétitivité globale des industries de la culture et du tourisme, ainsi que du secteur du sport en Ontario;
- entreprendre des recherches afin d'améliorer les capacités du ministère en termes de leadership et le soutien apporté aux priorités dans le secteur du divertissement et de la création;
- continuer à mettre en œuvre, avec le ministère des Finances et la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, les programmes de crédits d'impôt de la province pour les industries culturelles provinciales, aidant ainsi celles-ci à rester compétitives sur le marché national et international;
- collaborer avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario afin de concentrer et d'accroître les efforts déployés en vue de rendre les entreprises concurrentielles, notamment en prolongeant d'un an le Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques afin de continuer à stimuler la croissance dans ce secteur hautement concurrentiel et en plein essor;
- améliorer le système sportif de haut niveau en Ontario et aider les athlètes à gagner des places sur les podiums internationaux.

APPROCHE STRATÉGIQUE : CONSOLIDER SES ORGANISMES ET SES ATTRACTIONS

Les organismes touristiques et culturels sont d'importants moteurs économiques pour l'Ontario. Ces organismes et les sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables biens historiques, biens patrimoniaux aménagés et naturels, collections d'œuvres d'art et d'objets historiques, espaces verts et forêts-parcs, ainsi que de centres d'excellence et d'innovation dans toutes les régions de l'Ontario. Ils proposent toute une série d'activités éducatives, récréatives, touristiques, culturelles et divertissantes aux résidents et aux visiteurs.

Stratégie de renouvellement

En 2012-2013, le ministère renouvellera ses attractions et ses organismes culturels et touristiques, et s'attachera à améliorer et intégrer ses programmes et services :

Ontario

- la Commission des parcs du Niagara achèvera le remplacement de son funiculaire et modernisera le système de transport des visiteurs afin d'améliorer les liaisons avec la ville de Niagara Falls. Elle évaluera également les biens existants afin de tirer parti des améliorations et des nouvelles possibilités touristiques;
- la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique soutiendra un plan financier durable en réduisant les dépenses sans que cela entrave significativement l'accomplissement de son mandat de marketing touristique;
- la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario appuiera l'élaboration de recommandations par le Comité consultatif ministériel sur la revitalisation de la Place de l'Ontario;
- les organismes élaboreront des programmes de grande envergure afin d'attirer davantage de visiteurs en Ontario et de présenter la province comme une destination de choix pour le tourisme culturel :
  - le Musée royal de l'Ontario organisera l'exposition utilisant des technologies de pointe intitulée *Prodigieux dinosaures : Les colosses du Gondwana*;
  - le Musée des beaux-arts de l'Ontario présentera une exposition majeure des chefs-d'œuvre de Picasso;
  - le Centre des sciences de l'Ontario accueillera l'exposition novatrice *Human Limits*.

Concentration sur les activités principales

Le ministère se concentrera sur les activités principales de ses organismes et attractions en contribuant à leur durabilité à long terme et en faisant la promotion de leur rôle de catalyseurs économiques à l'échelle locale et régionale.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- veiller à ce que ses organismes continuent à satisfaire à des normes rigoureuses en matière de gouvernance, de gestion financière et de responsabilisation, grâce à la mise en œuvre d'un nouveau plan de gestion des actifs;
- poursuivre les investissements stratégiques dans la réparation et la réfection des immobilisations des organismes pour faciliter les rénovations, les aménagements requis par le Code du bâtiment, les améliorations liées à la santé et la sécurité, et la conformité aux lois et règlements;
- aider les organismes dans leur recherche de nouvelles sources de revenus ou de possibilités d'accroître les économies;
- collaborer avec la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique afin de faciliter la réalisation de l'examen des programmes, de la technologie de l'information, de la gouvernance, de l'organisation et des partenaires de celle-ci;
- par l'intermédiaire du Conseil des arts de l'Ontario, poursuivre ses investissements stratégiques dans le secteur des arts et de la culture afin de contribuer à l'épanouissement des artistes et des organisations artistiques, de promouvoir l'art et la

Ontario

culture dans les collectivités de l'Ontario et de fournir des services aux artistes et aux créateurs.

APPROCHE STRATÉGIQUE : ENCOURAGER LA CRÉATION DE COLLECTIVITÉS FORTES ET DYNAMIQUES

Le ministère soutient les collectivités en finançant et en proposant des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des Ontariennes et des Ontariens, notamment des personnes les plus défavorisées. Ces investissements ciblés aident la population ontarienne à bâtir des collectivités fortes et dynamiques.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- investir dans les bibliothèques publiques et les services aux bibliothèques, en mettant l'accent sur la fourniture de services équitables et pertinents et sur l'accès équitable à l'information. Le ministère procédera notamment à un investissement stratégique de 1,8 million de dollars afin d'entretenir les ressources électroniques qui aident les Ontariennes et les Ontariens à développer les compétences en recherche et en technologie nécessaires pour réussir dans une économie fondée sur le savoir;
- par l'intermédiaire du Conseil des arts de l'Ontario, poursuivre ses investissements stratégiques dans le secteur des arts et de la culture afin de contribuer à l'épanouissement des artistes et des organisations artistiques, de promouvoir l'art et la culture dans les collectivités de l'Ontario et de fournir des services aux artistes et aux créateurs;
- par l'intermédiaire de la Fondation Trillium de l'Ontario, continuer à bâtir des collectivités fortes et saines en soutenant des initiatives dans les domaines des arts, de la culture, de l'environnement, des services sociaux et à la personne et des sports et des loisirs;
- appuyer les projets d'infrastructure qui aident les organismes sans but lucratif de l'Ontario à assurer la prestation d'importants services publics à l'intention des diverses communautés culturelles grâce au Fonds pour les immobilisations communautaires;
- fournir un financement aux collectivités de Premières Nations isolées et collaborer avec le Aboriginal Sport and Wellness Council afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes sportifs et récréatifs qui contribuent au bien-être social et physique;
- proposer des services parascolaires sûrs et accessibles pour les enfants et les jeunes vivant dans des collectivités prioritaires;
- veiller à ce que le programme Sport pour tous continue à se concentrer sur les initiatives qui augmentent la pratique du sport dans les groupes sous-représentés;
- aider Variety Village à fournir un soutien aux personnes ayant différentes capacités et celles qui rencontrent des problèmes liés au développement, y compris les athlètes handicapés de haut niveau de la province.

APPROCHE STRATÉGIQUE : PRÉSERVER LES RESSOURCES CULTURELLES ET PATRIMONIALES DE L'ONTARIO

Ontario

Le ministère est conscient du rôle important des ressources culturelles dans la prospérité des collectivités de l'Ontario et dans la qualité de vie de la population. Pour préserver et conserver les ressources patrimoniales et archéologiques de la province, il veille à l'application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, investit dans les musées communautaires et les sociétés historiques qui gèrent les ressources patrimoniales de la province, et fournit des conseils, du soutien et des services de proximité à un large éventail d'organisations qui s'occupent de la conservation du patrimoine ou de la planification culturelle.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- poursuivre l'application des *Normes et lignes directrices relatives à la conservation des biens à valeur patrimoniale de l'Ontario* et des *Normes et directives à l'intention des archéologues-conseils*, y compris le repérage et le suivi des nouvelles questions stratégiques;
- veiller à la protection des ressources patrimoniales et archéologiques de l'Ontario en étudiant les demandes d'aménagement du territoire conformément à la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, à la *Loi sur l'aménagement du territoire* et à la *Loi sur les évaluations environnementales*;
- poursuivre l'amélioration administrative du processus d'examen des rapports sur les sites archéologiques et patrimoniaux afin de satisfaire à la garantie de service concernant l'autorisation des projets d'énergie renouvelable;
- améliorer la participation des Autochtones et des parties prenantes afin d'appuyer la conception d'un programme archéologique modernisé qui répondra mieux aux besoins du secteur, tout en assurant la promotion et la préservation du patrimoine culturel des peuples autochtones de l'Ontario et en protégeant les ressources archéologiques de la province;
- continuer à investir dans les musées communautaires et les organismes de mise en valeur du patrimoine afin de satisfaire aux normes sur les musées, créer de nouvelles expositions attrayantes, améliorer les collections et rendre l'histoire de la province plus accessible;
- commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812 par l'intermédiaire de divers projets, notamment :
    - mise en œuvre de projets au Havre de la découverte, dans les Parcs historiques de la Huronie, afin d'expliquer le rôle de ce lieu pendant et après la guerre;
    - soutien à l'organisation d'activités, comme des visites guidées, des conférences et des évènements spéciaux au centre d'interprétation du Parlement de la Fiducie du patrimoine ontarien – centre commémoratif officiel du bicentenaire de la guerre de 1812 – et sur les sites patrimoniaux de la Commission des parcs du Niagara;
    - ouverture d'un nouveau Centre des découvertes de 10 millions de dollars sur le lieu historique national du Fort Henry, qui accueillera des expositions interactives sur le rôle de Fort Henry dans la guerre de 1812.

Ontario

APPROCHE STRATÉGIQUE : RENFORCER LA NOTORIÉTÉ DE L'ONTARIO AU CANADA ET DANS LE MONDE

Le ministère assure la promotion et le marketing des installations, des festivals, des collections et des programmes de classe mondiale de l'Ontario afin de présenter les attractions, la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux. Il réalise également des investissements stratégiques pour les infrastructures et les athlètes de la province afin de faire de l'Ontario un lieu attrayant pour la tenue de grands évènements sportifs. Les secteurs du tourisme, de la culture et du sport rehaussent la notoriété de l'Ontario au Canada et dans le monde et attirent les visiteurs dans cette province.

Marketing national et international

Le ministère continuera à promouvoir l'Ontario dans la province, au Canada et dans le monde comme une destination touristique de choix en toutes saisons grâce à la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, ou la Société en partenariat avec les organismes touristiques régionaux et les principales parties prenantes.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- maximiser le rendement des marchés existants, tout en continuant à étudier les nouvelles possibilités qu'offrent les marchés internationaux émergents, en étendant son rayon d'action grâce aux Néo-Canadiens, dont il fera un groupe d'influence essentiel auprès des membres de leur famille et de leurs amis en visite au Canada;
- améliorer le site Web de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique destiné aux particuliers et à l'industrie afin d'en faire une plateforme d'information numérique qui permettra d'atteindre les consommateurs du monde entier. Cette plateforme contiendra des outils de planification de voyage, des cartes interactives, des avis d'utilisateurs et bien d'autres choses;
- utiliser les expériences distinctives et les grands évènements internationaux pour mieux faire connaître la province et mettre en valeur les biens patrimoniaux;
- optimiser les marchés étrangers lucratifs par des investissements progressifs qui seront source de croissance pour l'Ontario;
- mettre en œuvre la première année d'une stratégie rénovée de marketing touristique pour le Nord.

Événements de portée internationale

Le ministère soutiendra et utilisera les évènements de portée internationale afin de présenter l'Ontario comme une destination de choix pour le tourisme culturel et récréatif.

En 2012-2013, le ministère fera ce qui suit :

- soutenir les groupes qui participent à la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812, afin de renforcer la capacité à planifier, élaborer et mettre en œuvre des événements et des initiatives à l'échelle locale et régionale pour cette occasion. Il collaborera avec les principales parties prenantes, les autres ministères ontariens, le

Ontario

gouvernement fédéral et d'autres gouvernements, dont celui des États-Unis, afin de trouver et accroître les occasions en matière de tourisme patrimonial et de partenariats liés au bicentenaire de la guerre de 1812;

- susciter un soutien et un enthousiasme à l'échelle internationale pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto de 2015, et utiliser des évènements pour rehausser la notoriété de l'Ontario dans le monde, en vantant l'intérêt de visiter cette province, d'y vivre et d'y investir.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Priorités et résultats pour 2012-2013

En 2012-2013, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario continuera à jouer un rôle essentiel dans la promotion d'approches intégrées et adaptées aux besoins des personnes âgées pour la conception des programmes et des politiques du gouvernement en faisant ce qui suit :

- mener des initiatives stratégiques destinées aux personnes âgées en concertation avec d'autres ministères et divers paliers de gouvernement, et apporter une précieuse contribution aux activités stratégiques d'autres ministères;
- mettre l'accent sur des initiatives visant à mieux protéger les personnes les plus vulnérables dans ce secteur;
- proposer des services de proximité ciblés en organisant des activités de sensibilisation et d'éducation du public.

Activités pour 2012-2013

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario élabore une large gamme de programmes et de services qui tiennent compte des besoins des personnes âgées et les aident à mener une vie saine et active, en toute sécurité. Il établit également des partenariats avec des organismes servant les personnes âgées dans toute la province et donne des conseils sur l'élaboration des politiques et des programmes à l'échelle du gouvernement, au nom des personnes âgées.

APPROCHE STRATÉGIQUE : PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

D'après les prévisions, le nombre d'Ontariens âgés de plus de 65 ans devrait plus que doubler d'ici 2036, pour passer de 1,8 million de personnes (13,9 % de la population totale) en 2010 à 4,2 millions (23,4 % de la population totale). D'ici 2017, les personnes âgées représenteront pour la première fois une plus grande part de la population que les enfants de 14 ans et moins.

Les gouvernements, les entreprises, les collectivités au sens large et les personnes âgées doivent unir leurs efforts pour contrebalancer les effets qu'aura cette évolution démographique dans des domaines comme l'hébergement et le logement, la santé, la sécurité financière et la sécurité. Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario collabore étroitement avec les principaux organismes de personnes âgées de la

Ontario

province par l'intermédiaire de son Comité de liaison. De même, il œuvre avec d'autres ministères et paliers de gouvernement afin de permettre un échange efficace de l'information et de donner un accès simplifié au gouvernement pour les personnes âgées et les organisations qui représentent celles-ci.

En 2012-2013, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario portera son attention sur les domaines suivants :

Hébergement (logement)

- Diriger la pleine mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et des règlements connexes, qui proposent un cadre pour l'amélioration des soins et des services fournis aux personnes âgées vivant dans les maisons de retraite. Cette mise en œuvre est progressive afin de laisser aux exploitants de maisons de retraite le temps d'appliquer les nouvelles exigences, tout en assurant une protection de haut niveau aux résidents.
- Assurer la surveillance continue de l'Office de réglementation des maisons de retraite, qui sera chargé de la délivrance des permis pour les maisons de retraite ainsi que des inspections, des enquêtes et de l'application de la Loi.
- Donner aux organismes de personnes âgées la possibilité d'informer le gouvernement sur les besoins des personnes âgées en matière de logement abordable et accessible grâce à des initiatives comme le Programme de logement abordable du ministère des Affaires municipales et du Logement.

Mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et sécurité financière

- Poursuivre la mise en place de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et diriger conjointement les projets fédéraux, provinciaux et territoriaux en la matière.
- Sensibiliser les personnes âgées au problème de l'exploitation financière et de la fraude grâce à des partenariats avec des organismes financiers, judiciaires et communautaires.
- Collaborer avec les ministères partenaires et les organismes de personnes âgées pour améliorer les connaissances financières de ces dernières et leur accès aux avantages liés aux initiatives de réforme du régime de retraite et de la fiscalité. Pour ce faire, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario contribuera à la diffusion de la campagne d'information sur la déclaration de revenus, afin d'améliorer l'accès des personnes âgées aux avantages fiscaux, notamment à la prestation ontarienne de transition au titre de la taxe de vente.

Vieillissement en santé

- Collaborer avec la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario, les membres de la communauté universitaire et d'autres partenaires afin d'élaborer un guide pour la planification de collectivités amies des aînés.

Ontario

- Nouer et entretenir des partenariats avec la Fondation Trillium de l'Ontario, l'Institut urbain du Canada, le Murray Alzheimer Research and Education Program, et l'Agence de la santé publique du Canada afin de promouvoir le cadre relatif aux collectivités amies des aînés dans l'ensemble de la province.
- Mieux faire connaître les initiatives gouvernementales visant à favoriser le vieillissement en santé, comme un meilleur accès aux soins de santé familiale et une amélioration des capacités dans les secteurs des soins communautaires et des soins de longue durée.

Prévention de l'errance

- Travailler en partenariat avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et la Société Alzheimer d'Ontario afin de mettre en place le programme de prévention de l'errance. Ceci inclut l'élaboration et la traduction de ressources pédagogiques et le lancement d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation du public à ce problème.

Emploi et bénévolat

- Travailler avec les ministères partenaires afin de reconnaître le rôle des personnes âgées dans les familles, les collectivités et la société tout en valorisant leur participation dans le monde du travail et du bénévolat.
- Travailler avec l'Unité des initiatives de bénévolat du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration afin d'aider les personnes âgées à participer à diverses activités de bénévolat.
- Continuer à travailler avec le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario, du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, pour remettre les Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées et le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario afin de souligner les nombreuses contributions qu'apportent les personnes âgées à leurs collectivités.
- Faire connaître les initiatives mises en œuvre par le gouvernement pour l'emploi des personnes âgées, comme le programme Deuxième carrière.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le diagramme ci-après présente les investissements faits par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport en 2012-2013, en fonction du crédit ou du poste et des redressements de consolidation.

Ontario

Répartition des dépenses de base du ministère 2012-2013 (en millions de dollars)

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2012-2013 (M$)

Fonctionnement (1)	**1 024,5**
Immobilisations (2)	**81,4**
TOTAL	**1 105,9**

Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 207,9 M$ en redressements de consolidation.
Note 2 : Le total des immobilisations comprend 29,3 M$ en redressements de consolidation.

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport encadre l'action de ces secteurs en plein essor de l'économie provinciale, qui jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie de la population ontarienne.

Il collabore avec le secteur du tourisme afin de stimuler la croissance économique, les investissements et la compétitivité sur un marché des voyages et des loisirs en pleine évolution.

En donnant l'impulsion dans les communautés des arts et de la culture, il contribue à développer l'économie créative, à créer un environnement culturel dynamique épaulé par des collectivités viables et débordantes de vitalité et à encourager la saine gestion des biens patrimoniaux.

Il contribue à accroître la participation des Ontariennes et des Ontariens aux activités sportives et récréatives afin de les aider à mener une vie saine et active et améliore les chances de réussite des athlètes de haut niveau. L'organisation de grands évènements sportifs stimule la création d'emplois et la croissance économique.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	8 888 800	1 384 000	18,4	7 504 800	6 345 100	6 455 343
Programme du tourisme	166 478 300	(5 383 600)	(3,1)	171 861 900	185 233 100	176 835 229
Sports, loisirs et programmes communautaires	48 915 000	(1 141 600)	(2,3)	50 056 600	49 869 400	47 876 333
Programme de la culture	241 967 200	(8 957 200)	(3,6)	250 924 400	255 343 200	246 647 842
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 019 500	(821 600)	(17,0)	4 841 100	10 720 600	5 240 306
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels	226 238 700	(4 000 000)	(1,7)	230 238 700	230 238 700	239 238 740
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	52 041 700	(108 679 500)	(67,6)	160 721 200	161 235 600	371 590 882
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	868 554 200	(127 599 500)	(12,8)	996 153 700	1 018 985 700	1 213 884 675
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	**868 554 200**	**(127 599 500)**	**(12,8)**	**996 153 700**	**1 018 985 700**	**1 213 884 675**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Crédits législatifs – Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	868 686 228	(127 599 500)	(12,8)	996 285 728	1 019 113 728	1 214 005 956
Redressements de consolidation – Fonctionnement	207 890 400	(21 973 500)	(9,6)	229 863 900	224 096 500	175 137 391
Redressements de consolidation – Immobilisations	29 352 300	40 758 800	(357,3)	(11 406 500)	(1 289 600)	6 601 733
Total du ministère, y compris les redressements de consolidation	**1 105 928 928**	**(108 814 200)**	**(9,0)**	**1 214 743 128**	**1 241 920 628**	**1 395 745 080**
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**4 000**	**-**	**-**	**4 000**	**-**	**-**
Total des actifs	**4 000**	**-**	**-**	**4 000**	**-**	**-**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

ANNEXE I

RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Ontario

RAPPORT ANNUEL 2011-2012

TOURISME ET CULTURE

En 2011-2012, les activités de ce qui était alors le ministère du Tourisme et de la Culture se sont articulées autour de cinq objectifs stratégiques : favoriser le développement économique des collectivités et des régions grâce au tourisme et à la culture; renforcer la notoriété nationale et internationale de l'Ontario grâce au tourisme et à la culture; stimuler une économie durable, prospère et créative; protéger le patrimoine culturel de l'Ontario et favoriser un environnement culturel dynamique et des collectivités fortes et diversifiées.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS ET DES RÉGIONS GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Les secteurs ontariens du tourisme et de la culture génèrent de fortes retombées économiques pour les collectivités de la province. En 2011-2012, le ministère a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à favoriser le développement économique régional dans ces secteurs.

Stratégie touristique régionale

- Poursuite du soutien apporté à la stratégie touristique régionale annoncée en 2009 et affectation d'un financement annuel permanent de 40 millions de dollars aux 13 organismes touristiques régionaux de l'Ontario qui sont chargés d'élaborer des plans stratégiques touristiques pour la région, de concevoir et mettre en œuvre des campagnes régionales de marketing, de mettre au point des produits touristiques, d'attirer les investissements, de coordonner les activités et d'établir des relations à l'échelle régionale. Ces 13 organismes ont enregistré un grand nombre de réalisations importantes – qui vont de remarquables campagnes saisonnières de marketing à la formation des acteurs de l'industrie, en passant par des recherches précieuses.
- Financement de la transition vers la stratégie touristique régionale, avec un investissement supplémentaire de 25 millions de dollars en 2011-2012, et engagement à allouer 18,75 millions de plus en 2012-2013.
- Consultation de ses partenaires du secteur du tourisme afin d'élaborer un modèle de financement durable à long terme pour les 13 organismes touristiques régionaux de l'Ontario.

Investissement

- Administration du programme Fêtons l'Ontario 2011, dans le cadre duquel près de 20 millions de dollars ont été investis en vue d'étendre et d'améliorer 233 festivals et évènements organisés dans l'ensemble de la province.

Ontario

- Administration de l'édition 2011 du Fonds de développement du tourisme, qui a permis d'investir près de 1,5 million de dollars dans 24 projets afin de soutenir le renforcement des capacités de l'industrie, les nouvelles activités touristiques, la mise au point de produits et la formation des acteurs de l'industrie.
- Soutien d'évènements et d'initiatives de grande envergure comme le festival Luminato, la course automobile Honda Indy Toronto et le projet Niagara People Mover.
- Fourniture en 2011-2012 d'un financement de 2,75 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour le développement de l'organisation de congrès afin d'aider six villes de congrès à attirer de nouveaux congrès nationaux et internationaux.
- Administration du Fonds de prospérité pour les communautés créatrices, dans le cadre duquel 2,5 millions de dollars ont été alloués à des initiatives de planification culturelle en Ontario. Le ministère a mis ses connaissances spécialisées à la disposition des municipalités, des Premières Nations et d'autres organismes afin de les aider à intégrer la culture dans leurs projets de planification communautaire et de développement économique local.

Recherche

- Élaboration d'un cadre stratégique permettant au ministère de jouer un rôle prépondérant pour attirer les investisseurs du secteur privé vers l'industrie du tourisme. Ce cadre prévoit une plus grande harmonisation des efforts avec ceux du ministère du Développement économique et de l'Innovation, une approche proactive locale pour recenser les possibilités d'investissement et une approche pangouvernementale pour appuyer la réalisation des possibilités de développement.
- Harmonisation et élaboration des activités et des politiques en matière de tourisme en se fondant sur le document *À la découverte de l'Ontario – Rapport sur l'avenir du tourisme*, publié en 2009, qui est à ce jour l'étude la plus complète menée sur l'industrie ontarienne du tourisme. Ce rapport contient 20 recommandations relevant de quatre stratégies qui, ensemble, appuient l'objectif de l'Ontario de devenir l'un des lieux à visiter les plus prisés au monde.
- Fourniture de renseignements sur le marché aux parties prenantes de l'industrie, y compris des études sur les tendances, les intentions de voyages et les retombées économiques, afin de les aider dans leurs décisions en matière de marketing, d'élaboration de produits, d'investissement, de politiques et d'affaires.
- Fourniture de conseils de planification et de politiques stratégiques sur plusieurs projets interministériels, notamment le Plan de croissance du Nord de l'Ontario, l'Initiative d'aménagement du Grand Nord, la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario, le Guide d'aménagement des terres de la Couronne, la gestion des espèces en péril et de leur habitat, et plusieurs autres éléments liés aux ressources naturelles et terres de la Couronne.

Ontario

Renouvellement des organismes et des attractions touristiques

- Musée des beaux-arts de l'Ontario – Organisation de l'exposition majeure intitulée *Chagall et l'avant-garde russe : chefs-d'œuvre de la collection du Centre Pompidou de Paris* et obtention de l'organisation de la très attendue exposition *Picasso : chefs-d'œuvre du Musée national Picasso, Paris.*
- Parcs historiques de la Huronie – Achèvement de la phase 1B de la revitalisation de l'attraction Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, avec la mise à disposition d'espaces rénovés pour l'archivage et les programmes, et hausse de 20 % de la participation aux évènements spéciaux en 2010-2011.
- Collection McMichael d'art canadien – Modification de la *Loi sur la Collection McMichael d'art canadien* afin de donner au musée davantage de souplesse et de lui permettre d'enrichir sa collection et de développer ses expositions en vue de promouvoir le tourisme culturel.
- Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto – Accueil de 610 évènements, dont deux de grande ampleur, à savoir le congrès du US Green Building Council et le Swift International Banking Operations Seminar, qui ont réuni des milliers de participants et généré d'importantes retombées économiques. La Société du palais des congrès a également terminé dans les temps et dans les limites du budget prévu la phase initiale de son projet autofinancé de modernisation.
- Commission des parcs du Niagara – Octroi de contrats pour un projet d'une durée de deux ans et d'un montant de sept millions de dollars afin de créer un réseau de transport accessible et opérationnel en toutes saisons vers la zone touristique de Fallsview. Un partenariat a également été noué avec le gouvernement fédéral pour un projet de réseau de transport des visiteurs de Niagara Falls ayant un coût de 50 millions de dollars et utilisant de nouveaux autobus accessibles et alimentés au diesel propre. À l'issue du processus d'appel d'offres pour la concession des services d'excursion en bateau à Niagara Falls, le contrat a été attribué à la Hornblower Canada Co.
- Conseil des arts de l'Ontario – Publication de *l'Étude sur l'engagement dans les arts en Ontario*, qui examine la participation des Ontariennes et des Ontariens aux arts et recense les incidences pour les organismes artistiques qui cherchent à conquérir le public et le faire participer. Les conclusions de cette étude ont été présentées à la communauté artistique de l'Ontario.
- Société du Centre des congrès d'Ottawa – Réouverture du Centre des congrès d'Ottawa en avril 2011, après rénovation. Le Centre a accueilli près de 600 évènements, dont 40 congrès nationaux et internationaux qui ont rassemblé dans la ville près de 35 000 participants et exposants. Les retombées économiques totales de ces congrès ont dépassé les 83 millions de dollars.
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario – Création par le ministre d'un comité consultatif chargé d'examiner les propositions de revitalisation du site et de conseiller le gouvernement en la matière, afin de faire de la Place de l'Ontario une destination

Ontario

incontournable et un endroit phare pour les familles ontariennes et les touristes du monde entier.

- Centre des sciences de l'Ontario – Organisation de la première de l'exposition novatrice et interactive *Imaginate*, qui fait partie des expositions itinérantes proposées par le Centre des sciences de l'Ontario.
- Société du Partenariat ontarien de marketing touristique – À la suite de l'examen de la gouvernance de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, approbation par le conseil d'administration des comités permanents révisés et d'un sous-comité des ressources humaines. Le nouveau mandat a été approuvé afin de refondre les comités consultatifs de manière à inclure quatre comités restructurés : comité du Nord, comité des organismes touristiques régionaux, comité de secteur et comité des paramètres du marché.
- Musée royal de l'Ontario – Diminution importante des droits d'entrée afin de rendre les visites plus abordables pour tous et augmentation ciblée de la gratuité pour les personnes et les groupes défavorisés. Première mondiale de l'exposition phare *Les secrets de la civilisation maya*.
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud et Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord – Augmentation de l'utilisation des ressources électroniques dans les bibliothèques publiques de l'Ontario, afin de proposer à l'ensemble de la population ontarienne un accès équitable aux ressources d'information électronique.
- Commission des parcs du Saint-Laurent – Réalisation de plusieurs projets d'immobilisations, dont la rénovation du centre d'accueil du Upper Canada Village, la revitalisation du parc Crysler et le remplacement du système de traitement des eaux d'égout du parc et du terrain de camping d'Ivy Lea. Le nouveau centre d'accueil de Fort Henry doit ouvrir ses portes au printemps 2012.
- Mise en œuvre des projets suivants grâce au Fonds de stimulation de l'infrastructure, programme d'investissement conjoint entre les gouvernements fédéral et provinciaux :
  - Collection McMichael d'art canadien – 4,2 millions de dollars pour réhabiliter les terrains et améliorer l'accès au site.
  - Commission des parcs du Niagara – 8,94 millions de dollars pour construire un nouveau centre d'accueil des visiteurs au Vieux Fort Érié et pour rénover la Maison de Laura Secord et la Maison MacFarland à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812.
  - Fiducie du patrimoine ontarien – 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario.
  - Science Nord – 6,2 millions de dollars pour plusieurs projets, dont un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central ouvert en 2010-2011.

Ontario

RENFORCER LA NOTORIÉTÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DE L'ONTARIO GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Le fait de présenter l'Ontario comme une destination touristique internationale de choix contribue à stimuler la croissance de l'industrie du tourisme. Le ministère a lancé un certain nombre d'initiatives afin de promouvoir la qualité exceptionnelle des installations, des festivals et de la culture de l'Ontario et a accueilli plusieurs évènements mettant en valeur les attraits de la province auprès d'un public international.

En 2011-2012, le ministère a mis en œuvre diverses initiatives qui ont contribué à renforcer la notoriété nationale et internationale de l'Ontario.

Évènements d'envergure nationale et internationale

- Accueil du festival de la International Indian Film Academy (IIFA) en juin 2011. L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à organiser l'événement, qui a été vu par près de 700 millions de téléspectateurs, dans plus de 110 pays. Le ministère a tiré parti de ce festival par l'entremise de deux initiatives :
  - collaboration à l'organisation et au financement d'évènements communautaires qui se sont tenus parallèlement au festival dans quatre municipalités de la région du Grand Toronto. Les évènements du programme Buzz de l'IIFA ont rassemblé près de 20 000 participants, dont 17 000 touristes;
  - co-commandite d'un forum mondial sur les affaires organisé parallèlement au festival, et comprenant des visites de lieux, des réunions de spécialistes et plus de 240 rencontres interentreprises entre des chefs d'entreprise et des universitaires d'Inde et d'Ontario.
- Participation au Marché international des professionnels de l'immobilier 2012, le plus grand salon professionnel de l'immobilier du monde, à Cannes (France), afin d'y promouvoir l'Ontario en tant que destination touristique dans laquelle investir, et utilisation des services d'une société d'experts-conseils pour générer une liste de clients potentiels avant de participer au salon afin de prévoir des pistes d'investissement et des rendez-vous sur place.
- Appui à sept groupes de planification à l'échelle régionale dans le cadre des événements et activités de commémoration de la guerre de 1812 et établissement de liens avec les principaux intervenants et organismes au sujet des activités et des plans relatifs au bicentenaire.
- Soutien au Festival international du film de Toronto pour sa première année complète de fonctionnement dans son nouvel édifice, le Bell Lightbox. Au cours de l'édition 2011 du festival, 336 films issus de 65 pays ont été projetés et vus par plus de 500 000 participants. Les retombées économiques du festival ont été d'environ 170 millions de dollars.

Ontario

- Contribution à l'obtention de l'organisation de l'édition 2012 de la cérémonie des prix Juno à Ottawa, ce qui a renforcé la notoriété de cette ville et de l'Ontario à l'échelle nationale.

Marketing national et international

- Maintien d'un marché provincial solide en partenariat avec les régions, les destinations et les secteurs.
- Lancement de la campagne « My Ontario », qui utilise le poids des petites histoires personnelles pour inciter la population ontarienne à visiter et redécouvrir sa province. Cette campagne a rapporté 22 dollars pour chaque dollar dépensé.
- Mise à profit de la Stratégie quinquennale pour le marketing touristique du Nord de l'Ontario pour attirer dans la province les grands consommateurs du Canada et des États-Unis grâce à des initiatives visant précisément les amateurs de pêche à la ligne, de chasse, de sport motorisé, de nature et d'aventure.
- Rafraîchissement de la Stratégie quinquennale pour le marketing touristique du Nord de l'Ontario et création de partenariats avec les villes, les associations provinciales et régionales et les organismes touristiques régionaux.
- Mise en valeur des attraits de l'Ontario sur le marché québécois en organisant à Montréal une campagne d'affichage du plus grand album photo de l'Ontario, qui a rapporté 22 dollars pour chaque dollar dépensé.
- Création sur SINA Weibo, l'un des réseaux sociaux les plus populaires de Chine, d'un microblogue consacré à Tourisme Ontario, et qui compte plus de 11 770 abonnés.
- Octroi d'une aide au marketing de 2,36 millions de dollars à 122 festivals et événements grâce au Programme de partenariat pour le marketing d'événements de Tourisme Ontario.
- Octroi d'une aide au marketing de 329 141 dollars à onze organismes et groupes d'entreprises chargés du marketing des destinations afin d'élaborer et de mettre en œuvre des campagnes ciblées à l'échelle nationale et dans les marchés frontaliers avec les États-Unis.

Ontario

Collaboration intergouvernementale

- Signature d'un protocole d'entente avec trois provinces chinoises afin d'attirer davantage de touristes en Ontario et de consolider les liens entre le Canada et la Chine.
- Mise en œuvre d'un programme de présence aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de Guadalajara (Mexique) en 2011, dans le cadre duquel des représentants ont organisé plusieurs évènements et activités afin de mieux faire connaître l'Ontario et de savoir à quoi s'attendre pour l'organisation des Jeux de Toronto en 2015.
- Apport d'un soutien au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration pour réaliser la transition vers Subventions Ontario, un système de gestion globale des subventions conçu pour simplifier la gestion des subventions tout en proposant au public un guichet unique pour la soumission des demandes de subvention au gouvernement.

STIMULER UNE ÉCONOMIE DURABLE, PROSPÈRE ET CRÉATIVE

Les industries culturelles de l'Ontario – dont la publication de livres et de magazines, la production cinématographique et télévisuelle, la musique, les médias numériques interactifs et la radiotélévision – s'attachent à créer, produire et monétiser des produits créatifs. Le secteur du divertissement et de la création, dont les industries culturelles, est l'un des secteurs de l'Ontario qui connaissent la croissance la plus rapide. Le ministère soutient ces industries afin de les rendre plus florissantes sur le marché national et international.

En 2011-2012, le ministère a contribué à l'adoption d'innovations dans ce secteur, et à la compétitivité de celui-ci, en mettant en œuvre un certain nombre d'initiatives.

- Collaboration avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, un organisme relevant du ministère, en vue de promouvoir, améliorer et stimuler la création d'emplois et de contenus originaux grâce à divers programmes et soutiens, notamment l'administration de six crédits d'impôt pour l'industrie de la création, d'un montant annuel estimé à 226,2 millions de dollars.
- Concertation avec les ministères partenaires afin d'harmoniser les politiques liées au secteur, notamment avec le ministère du Développement économique et de l'Innovation pour promouvoir et attirer les investissements directs dans le secteur du divertissement et de la création, et avec le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration pour examiner les demandes liées au secteur et présentées au titre du Programme des candidats de l'Ontario.
- Collaboration avec ses principaux partenaires pour attirer les investisseurs du secteur privé vers les industries de la création grâce à quatre séances de conseils d'investissement axées sur l'encadrement des entrepreneurs, la facilitation des investissements et la fourniture d'occasions de réseautage stratégique.
- Par l'intermédiaire de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, fourniture d'un soutien essentiel pour catalyser la croissance des industries

Ontario

culturelles, ce qui a permis d'enregistrer une année record pour la production cinématographique et télévisuelle en Ontario. En 2011, les projets cinématographiques et télévisuels soutenus par la province ont rapporté 1,26 milliard de dollars à l'économie ontarienne – soit une hausse de 300 millions (31 %) par rapport à 2010.

- Soutien à la mission en Inde menée par la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario en partenariat avec Téléfilm Canada, afin de donner à un groupe de dix producteurs ontariens de contenus pour écran l'occasion de nouer de nouveaux liens avec les cinéastes indiens et de poser les bases de futures collaborations.
- Concertation avec le gouvernement fédéral afin de faire valoir les priorités et les intérêts de l'Ontario, et de renforcer la notoriété du secteur du divertissement et de la création, grâce à plusieurs instances du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur la politique en matière de radiodiffusion, à plusieurs affaires d'Investissement Canada concernant les intérêts étrangers et les investissements dans les entreprises culturelles canadiennes et à la participation à *la consultation publique sur la mise en œuvre de la Politique canadienne sur la coproduction audiovisuelle régie par des traités*.
- Collaboration avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario pour l'administration du Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création et du Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques afin d'encourager la mise en place de partenariats novateurs et la création de contenu dans les industries des médias culturels.
- Collaboration avec le ministère des Finances et la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario afin d'examiner le processus de délivrance des certificats d'admissibilité au Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne et d'améliorer la fourniture du service.

PROTÉGER LE PATRIMOINE CULTUREL DE L'ONTARIO

Le ministère protège et préserve le patrimoine culturel et les ressources archéologiques de l'Ontario en veillant à l'application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, en investissant dans les musées communautaires et les sociétés historiques et en s'alliant avec un vaste éventail de parties prenantes qui s'occupent de la conservation du patrimoine.

En 2011-2012, il a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à protéger le patrimoine de la province.

- Publication du document intitulé *Lieux de culte patrimoniaux : Guide de conservation des lieux de culte patrimoniaux dans les collectivités de l'Ontario*, ressource venant compléter la série *Protégeons le patrimoine ontarien*, afin d'aider les municipalités, les propriétaires fonciers et les organismes patrimoniaux dans leurs activités de planification et dans leur prise de décisions concernant la conservation des biens patrimoniaux adaptés pour servir de lieux de culte.

Ontario

- Investissement de plus de 1,5 million de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour les musées et la technologie afin d'aider les musées communautaires, les galeries d'art, les centres d'archives et les organismes de services patrimoniaux à améliorer l'accès du public à leurs collections et à proposer aux familles ontariennes le meilleur service possible.
- Organisation de séances de participation des Autochtones dans toute la province et partenariat avec le ministère des Affaires autochtones pour recenser des approches stratégiques permettant d'aborder les questions d'importance pour le patrimoine culturel autochtone.
- Octroi de plus de cinq millions de dollars en subventions de fonctionnement pour les musées communautaires et les organismes patrimoniaux.
- Poursuite de l'initiative de modernisation dans le domaine de l'archéologie, dont le lancement de consultations avec les parties prenantes.
- Poursuite de la mise en œuvre des *Normes et lignes directrices relatives à la conservation des biens à valeur patrimoniale de l'Ontario*, y compris le repérage et le suivi continus des nouvelles questions stratégiques.
- Soutien au processus d'autorisation des projets d'énergie renouvelable, qui fait partie des priorités du gouvernement, grâce à la publication d'un guide sur les exigences concernant le patrimoine culturel énoncées dans le *Règlement sur les autorisations de projet d'énergie renouvelable*, à l'élaboration de modifications à ce règlement avec le ministère de l'Environnement, et à la priorité accordée à l'examen des rapports d'évaluation aux fins de l'autorisation des projets d'énergie renouvelable.

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT CULTUREL DYNAMIQUE ET DES COLLECTIVITÉS FORTES ET DIVERSIFIÉES

En investissant dans les municipalités, les bibliothèques publiques, les organismes de mise en valeur de la culture et du patrimoine, les organismes culturels et les programmes de sport et de loisirs, le ministère contribue à rendre les collectivités ontariennes plus actives, plus dynamiques et plus engagées et à améliorer la qualité de vie de la population, faisant de l'Ontario une province où il fait bon vivre et travailler.

En 2011-2012, le ministère a pris diverses mesures afin de rendre les collectivités de l'Ontario plus dynamiques, plus actives et plus engagées.

- Investissement de plus de 28 millions de dollars dans les bibliothèques publiques et dans les bibliothèques des Premières Nations de l'Ontario, dont un million pour les services aux bibliothèques du ministère, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, afin de donner à l'ensemble de la population ontarienne un accès équitable aux ressources d'information électronique. L'accès à l'information électronique contribue au développement des compétences en recherche et en technologie qui sont nécessaires pour réussir dans une économie fondée sur le savoir.

Ontario

- Investissement de 120 millions de dollars pour mener dans les domaines des arts, de la culture, de l'environnement et des services sociaux et à la personne des initiatives visant à bâtir des collectivités fortes et saines, par l'intermédiaire de la Fondation Trillium de l'Ontario, qui relève du ministère.
- Appui à des projets d'infrastructure qui aident les organismes sans but lucratif de l'Ontario à assurer la prestation d'importants services publics à l'intention des diverses communautés culturelles grâce au Fonds pour les immobilisations communautaire. Ce fonds, qui en est à sa deuxième année d'existence, est géré par la Fondation Trillium de l'Ontario.
- Octroi de plus d'un million de dollars par l'intermédiaire du Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel à plus de 50 organismes afin de contribuer à la croissance économique et la création d'emplois grâce à des partenariats entre le monde des arts et de la culture, les bibliothèques publiques, les entreprises et les organismes universitaires.
- Poursuite du soutien apporté aux artistes individuels et aux organismes artistiques par l'intermédiaire du Conseil des arts de l'Ontario.

Ontario

SPORT

En 2011-2012, l'ancien ministère de la Promotion de la santé et du Sport s'est attaché à promouvoir la santé et le bien-être et à instaurer une culture qui valorise le sport et les loisirs.

Promotion de la santé et du bien-être

- Mise en œuvre du Programme d'activités après l'école (élément de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement), qui cible les groupes ou les collectivités prioritaires (par exemple, les enfants vivant dans la pauvreté, les collectivités autochtones et les nouveaux arrivants). Dans le cadre de ce programme, plus de 110 organisations ont fourni des services à 17 000 élèves de la première à la douzième année, à plus de 300 endroits dans la province.
- Réalisation d'investissements stratégiques dans plus de 160 projets afin d'aider ses partenaires à l'échelle locale et provinciale à promouvoir l'activité physique, l'alimentation saine, la prévention des blessures, la lutte contre le tabagisme et la santé mentale grâce au Programme de subventions du Fonds pour les communautés en santé.
- Investissement dans des programmes destinés aux Autochtones afin d'étoffer les possibilités de ceux-ci en matière d'activités physiques et récréatives.

Valorisation du sport et des loisirs

- Investissements stratégiques dans les organismes provinciaux de sport et dans les organismes multisports afin de renforcer les capacités de ceux-ci et d'accroître la participation aux compétitions de haut niveau, de former de nouveaux athlètes, entraîneurs et arbitres, et d'améliorer les performances des athlètes à tous les échelons.
- Dans le cadre du Programme Quest for Gold, investissement dans les programmes de formation destinés aux entraîneurs et dans l'amélioration des possibilités d'entraînement et de compétition pour les athlètes. Ce programme continue à aider à accroître la présence des athlètes ontariens dans les équipes nationales.
- Dans le cadre de la Politique d'accueil des manifestations internationales de sport amateur, apport d'un soutien à trois évènements internationaux, dont l'organisation a été une réussite : les Toronto International Track and Field Games de 2011, le championnat mondial du basketball féminin en fauteuil roulant (moins de 25 ans) et la Coupe Mobilité (championnat de paravoile).
- Soutien à la rénovation et à la modernisation de 31 piscines du Toronto District School Board. Ces piscines changeront de vocation et seront mises à la disposition de l'ensemble de la population. Elles serviront également à soutenir les programmes scolaires et les activités parascolaires.

Ontario

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Planification du vieillissement de la population

Les personnes âgées constituent un segment important et croissant de la population ontarienne. En 2011-2012, par son travail avec d'autres ministères et les organismes de personnes âgées, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a mis en place un éventail d'initiatives stratégiques et d'activités de sensibilisation du public destinées à améliorer la qualité de vie des personnes âgées dans la province.

Initiatives pour les maisons de retraite

- Poursuite de la mise en œuvre la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, qui pour la première fois en Ontario soumet l'exploitation des maisons de retraite de la province à la délivrance de permis et à une réglementation.
- Création de l'Office de réglementation des maisons de retraite, qui est responsable de l'administration de la Loi, et fourniture d'une aide en vue de rendre celui-ci pleinement opérationnel (par exemple, traitement des demandes de permis, atteinte de l'autonomie financière). Un cadre redditionnel a été élaboré afin de veiller à ce l'Office respecte ses obligations telles que prévues par la Loi.

Initiatives stratégiques

- Collaboration étroite avec les principaux organismes de personnes âgées de l'Ontario par l'intermédiaire du Comité de liaison du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario, permettant ainsi un échange efficace de l'information et une consultation entre le gouvernement, les personnes âgées et les organisations qui représentent ces dernières.
- Soutien au Réseau ontarien pour la prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées afin d'aider plus efficacement les victimes de mauvais traitements dans les collectivités de la province.
- Mobilisation d'un éventail de parties prenantes pour l'élaboration d'un guide pour la planification de collectivités-amies des aînés afin de fournir aux décisionnaires locaux des ressources et des outils qui les aideront à mener des évaluations en la matière et à concevoir des plans d'action locaux.
- Collaboration avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin d'organiser une consultation multilatérale sur l'élaboration d'un programme de prévention de l'errance pour aider à retrouver et à ramener chez elles les personnes âgées atteintes d'Alzheimer ou de formes de démence connexes.

Activités d'éducation et de sensibilisation du public

- Organisation, en partenariat avec l'Association des centres pour aînés de l'Ontario, de 30 foires d'information à l'intention des personnes âgées dans toute la province, qui ont rassemblé plus de 7 000 personnes.

Ontario

- Collaboration avec des organisations comme la Bibliothèque publique de Toronto, des organismes multiculturels et le Bureau de santé publique de Toronto en vue de proposer des présentations sur des thèmes intéressant les personnes âgées et leurs soignants, de distribuer des ressources pour l'éducation du public et d'accroître son rayonnement afin de toucher de nouveaux types de public.
- Réimpression et distribution de publications très demandées : *Un guide de prévention des chutes, Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario* et *Guide de planification préalable des soins*.

	Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012 (M$)
Fonctionnement (1)	1 082,0
Immobilisations (2)	159,9
Effectif (au 31 mars 2012) (3)	997,1

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.
Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 224,1 M$ en redressements de consolidation.
Note 2 : Le total des immobilisations comprend les immobilisations (sports et loisirs) de 2011-2012 et (-1,3 M$) en redressements de consolidation.

Note 3 : comprend Sports, loisirs et programmes communautaires et exclut les saisonniers, les étudiants et les congés

Ontario

PARTIE II

DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2012-2013

Ontario

PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2012-2013

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport encadre l'action de ces secteurs en plein essor de l'économie provinciale, qui jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie de la population ontarienne.

Il collabore avec le secteur du tourisme afin de stimuler la croissance économique, les investissements et la compétitivité sur un marché des voyages et des loisirs en pleine évolution.

En donnant l'impulsion dans les communautés des arts et de la culture, il contribue à développer l'économie créative, à créer un environnement culturel dynamique épaulé par des collectivités viables et débordantes de vitalité et à encourager la saine gestion des biens patrimoniaux.

Il contribue à accroître la participation des Ontariennes et des Ontariens aux activités sportives et récréatives afin de les aider à mener une vie saine et active et améliore les chances de réussite des athlètes de haut niveau. L'organisation de grands évènements sportifs stimule la création d'emplois et la croissance économique.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	8 888 800	1 384 000	18,4	7 504 800	6 345 100	6 455 343
Programme du tourisme	166 478 300	(5 383 600)	(3,1)	171 861 900	185 233 100	176 835 229
Sports, loisirs et programmes communautaires	48 915 000	(1 141 600)	(2,3)	50 056 600	49 869 400	47 876 333
Programme de la culture	241 967 200	(8 957 200)	(3,6)	250 924 400	255 343 200	246 647 842
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 019 500	(821 600)	(17,0)	4 841 100	10 720 600	5 240 306
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels	226 238 700	(4 000 000)	(1,7)	230 238 700	230 238 700	239 238 740
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	52 041 700	(108 679 500)	(67,6)	160 721 200	161 235 600	371 590 882
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	868 554 200	(127 599 500)	(12,8)	996 153 700	1 018 985 700	1 213 884 675
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	**868 554 200**	**(127 599 500)**	**(12,8)**	**996 153 700**	**1 018 985 700**	**1 213 884 675**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Crédits législatifs – Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	868 686 228	(127 599 500)	(12,8)	996 285 728	1 019 113 728	1 214 005 956
Redressements de consolidation – Fonctionnement	207 890 400	(21 973 500)	(9,6)	229 863 900	224 096 500	175 137 391
Redressements de consolidation – Immobilisations	29 352 300	40 758 800	(357,3)	(11 406 500)	(1 289 600)	6 601 733
Total du ministère, y compris les redressements de consolidation	**1 105 928 928**	**(108 814 200)**	**(9,0)**	**1 214 743 128**	**1 241 920 628**	**1 395 745 080**
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**4 000**	**-**	**-**	**4 000**	**-**	**-**
Total des actifs	**4 000**	**-**	**-**	**4 000**	**-**	**-**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

Sommaire – Fonctionnement

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	8 888 800	1 384 000	18,4	7 504 800	6 345 100	6 455 343
Programme du tourisme	166 478 300	(5 383 600)	(3,1)	171 861 900	185 233 100	176 835 229
Sports, loisirs et programmes communautaires	48 915 000	(1 141 600)	(2,3)	50 056 600	49 869 400	47 876 333
Programme de la culture	241 967 200	(8 957 200)	(3,6)	250 924 400	255 343 200	246 647 842
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 019 500	(821 600)	(17,0)	4 841 100	10 720 600	5 240 306
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels	226 238 700	(4 000 000)	(1,7)	230 238 700	230 238 700	239 238 740
Total, y compris mandats spéciaux	816 508 500	(18 920 000)	(2,3)	835 428 500	857 750 100	842 293 793
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**816 508 500**	**(18 920 000)**	**(2,3)**	**835 428 500**	**857 750 100**	**842 293 793**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Total du ministère – Charges de fonctionnement	816 636 528	(18 920 000)	(2,3)	835 556 528	857 878 128	842 415 074
Redressements de consolidation :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	(1 268 100)	(26 111 600)	(105,1)	24 843 500	16 982 000	13 632 596
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	44 801 200	5 179 900	13,1	39 621 300	45 077 500	44 116 141
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	7 350 000	4 501 000	158,0	2 849 000	7 715 000	(10 488 487)
Commission des parcs du Niagara	70 245 000	391 400	0,6	69 853 600	67 840 500	71 709 000
Centre des congrès d'Ottawa	15 191 900	14 927 900	5 654,5	264 000	14 246 100	4 478 000
Centre des sciences de l'Ontario	16 497 200	(2 977 000)	(15,3)	19 474 200	16 150 200	13 415 800
Fondation Trillium de l'Ontario	27 745 700	(13 812 300)	(33,2)	41 558 000	21 658 800	5 796 193
Musée royal de l'Ontario	24 620 900	(4 680 400)	(16,0)	29 301 300	29 783 800	31 790 000
Conseil des arts de l'Ontario	2 706 600	607 600	28,9	2 099 000	4 642 600	688 148
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**1 024 526 928**	**(40 893 500)**	**(3,8)**	**1 065 420 428**	**1 081 974 628**	**1 017 552 465**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

PRÉVISIONS 2012-2013

Tableau 3 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	3801 Programme d'administration du ministère	3802 Programme du tourisme	3803 Sports, loisirs et programmes communautaires	3805 Programme de la culture	3806 Fondation Trillium de l'Ontario	3807 Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	3808 Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels	Total du ministère	
	$	$	$	$	$	$	$	$	%
FONCTIONNEMENT									
Traitements et salaires*	5 533 628	13 067 600	3 048 600	10 482 100	-	1 122 000		33 253 928	4,1
Avantages sociaux	648 300	1 645 700	365 900	950 700	-	115 600		3 726 200	0,5
Transports et communications	521 100	520 100	210 500	430 600	-	35 400		1 717 700	0,2
Services	2 048 900	9 869 600	1 256 200	3 123 100	-	345 400		16 643 200	2,0
Fournitures et matériel	264 900	736 900	324 500	379 400	-	53 000		1 758 700	0,2
Paiements de transfert	-	140 638 400	43 709 300	226 602 300	120 001 000	2 348 100	226 238 700	759 537 800	93,0
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	(1 000)	-	-	-	(1 000)	(0)
TOTAL	**9 016 828**	**166 478 300**	**48 915 000**	**241 967 200**	**120 001 000**	**4 019 500**	**226 238 700**	**816 636 528**	**100,0**
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	1,1	20,4	6,0	29,6	14,7	0,5	27,7	100,0	100,0
ACTIFS									
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-		-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-	-	-	-		-	-
Prêts et investissements	-	-	-	-	-	-		-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-		-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-		-	-
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	-	-	-	-	-	-		-	-

* Comprend les crédits législatifs

Par catégorie de dépenses

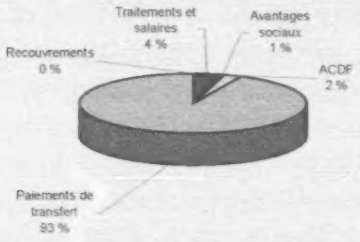

Par programme

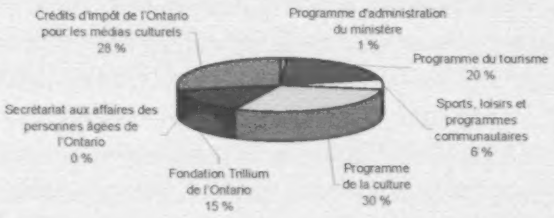

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 4 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement

Charges de fonctionnement	Prévisions 2011-2012 $	Chiffres réels 2010-2011 $
Total – Charges de fonctionnement (données publiées antérieurement*)	554 692 628	554 419 000
Réorganisation gouvernementale :		
Transfert de fonctions d'autres ministères	50 625 200	48 757 334
Modification comptable :		
Modification comptable :	230 238 700	239 238 740
Total – Charges de fonctionnement redressées	835 556 528	842 415 074

*Le poste Total – Fonctionnement comprend les sous–postes votés suivants : Fonctionnement, Crédits législatifs et Mandats spéciaux. Le sous–poste Redressement de consolidation et autres redressements est exclu. Les chiffres réels 2010–2011 sont rajustés afin de refléter les nouvelles structures du ministère en 2011-2012.

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	52 041 700	(108 679 500)	(67,6)	160 721 200	161 235 600	371 590 882
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Immobisations, y compris mandats spéciaux	52 045 700	(108 679 500)	(67,6)	160 725 200	161 235 600	371 590 882
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	**52 045 700**	**(108 679 500)**	**(67,6)**	**160 725 200**	**161 235 600**	**371 590 882**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges d'immobilisations	52 049 700	(108 679 500)	(67,6)	160 729 200	161 235 600	371 590 882
Redressements de consolidation :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	(1 481 800)	926 300	(38,5)	(2 408 100)	12 844 000	(1 433 000)
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	6 310 100	990 600	18,6	5 319 500	5 735 000	5 369 401
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	1 476 000	419 000	39,6	1 057 000	1 315 000	1 122 000
Commission des parcs du Niagara	3 897 000	(3 202 400)	(45,1)	7 099 400	(2 371 100)	7 288 000
Centre des congrès d'Ottawa	5 872 300	5 872 300	100,0	-	5 401 400	(10 337 000)
Centre des sciences de l'Ontario	6 130 000	283 000	4,8	5 847 000	4 131 000	5 084 000
Fondation Trillium de l'Ontario	(4 431 300)	35 988 700	(89,0)	(40 420 000)	(39 767 900)	(3 536 000)
Musée royal de l'Ontario	11 330 000	(1 090 500)	(8,8)	12 420 500	11 223 000	10 354 000
Conseil des arts de l'Ontario	250 000	(50 000)	(16,7)	300 000	200 000	194 000
Conseils scolaires	-	621 800	(100,0)	(621 800)	-	(7 503 668)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	**81 402 000**	(67 920 700)	(45,5)	**149 322 700**	**159 946 000**	**378 192 615**
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**4 000**	-	-	**4 000**	-	-
Total – Actif d'immobilisations	**4 000**	-	-	**4 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

PRÉVISIONS 2012-2013

Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	3801 Administration du ministère	3802 Tourisme	3804 Immobilisations touristiques et culturelles	3805 Culture	Total du ministère	
	$	$	$		$	%
IMMOBILISATIONS						
Traitements et salaires	-	-	-	-	-	-
Avantages sociaux	-	-	-	-	-	-
Transports et communications	-	-	-	-	-	-
Services	-	-	5 024 300	-	5 024 300	9,7
Fournitures et matériel	-	-	1 183 500	-	1 183 500	2,3
Paiements de transfert	-	-	45 833 900	-	45 833 900	88,0
Autres opérations	2 000	1 000	-	1 000	4 000	0,0
Recouvrements	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	1 000	-	1 000	4 000	0,0
TOTAL	**4 000**	**2 000**	**52 041 700**	**2 000**	**52 049 700**	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0
ACTIFS						
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-	-	-	-
Prêts et investissements	-	-	-	-	-	-
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	1 000	-	1 000	4 000	100,0
Recouvrements	-	-	-		-	-
TOTAL	**2 000**	**1 000**	-	**1 000**	**4 000**	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	50,0	25,0	-	25,0	100,0	100,0

Par catégorie de dépenses

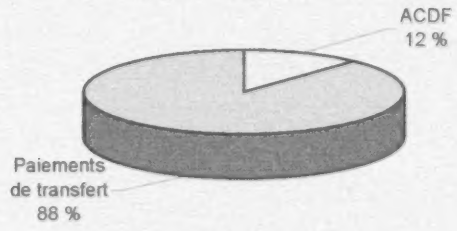

Ontario

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Tableau 7 : Immobilisations – Rapprochement avec les données publiées antérieurement

Charges d'immobilisations	Prévisions 2011-2012 $	Chiffres réels 2010-2011 $
Total – Charges d'immobilisations (données publiées antérieurement)*	115 287 000	71 510 952
Réorganisation gouvernementale :		
Transfert de fonctions d'autres ministères	45 442 200	300 079 930
Total – Charges d'immobilisations redressées	160 729 200	371 590 882

*Le poste Total – Immobilisations comprend les sous–postes votés suivants : Immobilisations, Crédits législatifs et Mandats spéciaux. Le sous–poste Redressement de consolidation et autres redressements est exclu. Les chiffres réels 2010–2011 sont rajustés afin de refléter les nouvelles structures du ministère en 2011-2012.

Ontario

CRÉDIT : 3801

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Ontario

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Le programme d'administration du ministère concerne le Bureau du ministre, les Bureaux des adjoints parlementaires, le Bureau du sous-ministre et la Direction des communications. L'objectif du programme est d'assurer l'orientation et la direction générales du ministère et son administration interne.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	8 888 800	1 384 000	18,4	7 504 800	6 345 100	6 455 343
Total, y compris mandats spéciaux	8 888 800	1 384 000	18,4	7 504 800	6 345 100	6 455 343
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**8 888 800**	**1 384 000**	**18,4**	**7 504 800**	**6 345 100**	**6 455 343**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Total – Charges de fonctionnement	**9 016 828**	**1 384 000**	**18,1**	**7 632 828**	**6 473 128**	**6 576 624**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Par catégorie de dépenses

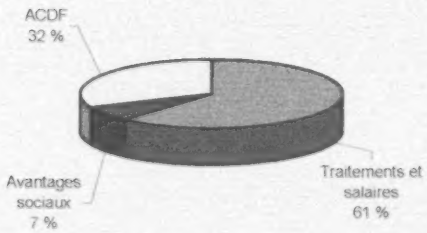

Par programme

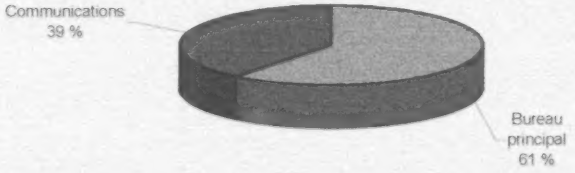

Ontario

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013 $	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012 $	%	Prévisions 2011-2012* $	Chiffres réels provisoires 2011-2012* $	Chiffres réels 2010-2011* $
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	**4 000**	-	-	**4 000**	-	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES : 3801 – 01 / 02 / 03
CRÉDIT : Programme d'administration du ministère
POSTE : Sommaire (aux fins de vérifications)
TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	5 405 600	(11 300)	(0,2)	5 416 900	4 855 000	4 671 791
Avantages sociaux	648 300	(15 000)	(2,3)	663 300	598 700	579 867
Transports et communications	521 100	48 900	10,4	472 200	170 800	130 383
Services	2 048 900	1 255 200	158,1	793 700	623 600	970 215
Fournitures et matériel	264 900	106 200	66,9	158 700	97 000	103 087
Total à voter – Fonctionnement	**8 888 800**	**1 384 000**	**18,4**	**7 504 800**	**6 345 100**	**6 455 343**
Plus les crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Total – Fonctionnement	**9 016 828**	**1 384 000**	**18,1**	**7 632 828**	**6 473 128**	**6 576 624**
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Immobilisations	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total – Immobilisations	4 000	-	-	4 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	**9 020 828**	**1 384 000**	**18,1**	**7 636 828**	**6 473 128**	**6 576 624**
Actif d'immobilisations						
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Actifs	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012
Voir tableaux individuels

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3801-01**

CRÉDIT : **Programme d'administration du ministère**

POSTE : **Bureau principal**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Le Bureau principal comprend le Bureau du ministre, les Bureaux des adjoints parlementaires et le Bureau du sous-ministre.

Ses objectifs sont d'assurer l'orientation et la direction générales de tous les programmes et de toutes les politiques du ministère.

FONCTIONS

Par l'intermédiaire du Bureau du ministre, des Bureaux des adjoints parlementaires et du Bureau du sous-ministre :

- coordonner et diriger les activités générales du ministère et de ses organismes;
- représenter les clients et les programmes du ministère auprès du Conseil des ministres, des comités du Conseil des ministres et des organismes centraux.

Des services administratifs ministériels sont fournis par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	2 763 300	(20 800)	(0,7)	2 784 100	2 257 100	2 361 843
Avantages sociaux	326 500	(6 600)	(2,0)	333 100	230 800	286 473
Transports et communications	353 100	48 900	16,1	304 200	94 700	97 335
Services	1 656 700	1 264 400	322,3	392 300	387 400	438 053
Fournitures et matériel	246 900	106 200	75,5	140 700	43 500	59 297
Total à voter	**5 346 500**	**1 392 100**	**35,2**	**3 954 400**	**3 013 500**	**3 243 001**
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	128 028	121 281
Total	**5 474 528**	**1 392 100**	**34,1**	**4 082 428**	**3 141 528**	**3 364 282**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Réaffectations intra/interministérielles	1 392 100
Total	1 392 100

Ontario

CRÉDIT/POSTE : 3801-03

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-03

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total	**4 000**	-	-	**4 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Actif d'immobilisations*

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Actif d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011 *
	$	$	%	$	$	$
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3801-01**

CRÉDIT : **Programme d'administration du ministère**

POSTE : **Services de communications**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

La Direction des communications est chargée de fournir des conseils, des produits et des services en matière de communication stratégique, avec rapidité et exactitude, afin de soutenir le Bureau du ministre et le Bureau du sous-ministre, ainsi que les responsables des programmes ministériels. Elle travaille en étroite collaboration avec ses clients ministériels et le Conseil des ministres afin de donner des conseils en matière de communication stratégique, d'élaborer des plans et des produits, de cerner les problèmes, de générer les principaux messages et de mettre en œuvre des stratégies, en vue de donner au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport et au Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario les moyens de remplir les missions suivantes :

- Favoriser la prospérité économique, la planification et la fourniture de services à l'échelon régional, l'établissement de partenariats et la création d'un environnement propice à la croissance et à la compétitivité du secteur touristique de l'Ontario sur un marché des voyages et des loisirs en pleine évolution.
- Contribuer à l'économie créative de l'Ontario en favorisant le développement des arts et des industries culturelles, en protégeant et faisant connaître le patrimoine de l'Ontario, et en renforçant le réseau de bibliothèques publiques.
- Instaurer une culture favorisant la pratique des sports et des loisirs; fournir des programmes locaux qui encouragent les Ontariennes et les Ontariens à mener une vie pleine et active; et aider les athlètes ontariens de haut niveau à atteindre les meilleurs résultats possible dans les compétitions nationales et internationales.
- Proposer, mettre en place et soutenir des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

FONCTIONS

- Fournir des services de soutien et de conseil pour la planification des communications stratégiques afin de donner au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport et au Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario les moyens de s'acquitter pleinement de leur mandat.
- Travailler en étroite collaboration avec le Bureau du ministre, les services de communications du Conseil des ministres et le personnel d'exécution des

Ontario

programmes afin de repérer les possibilités et les annonces qui mettent en évidence les objectifs du ministère, comme le renouvellement de ses organismes et attractions, la promotion du secteur du divertissement et de la création, l'appui à une industrie du tourisme saine, la participation accrue à des activités sportives et récréatives, la mise en œuvre de politiques et de services à l'intention des personnes âgées et la planification en vue de relever les défis liés au vieillissement de la population.

- Diriger l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre des stratégies et des produits de communication.
- Coordonner la transmission des principaux messages aux parties prenantes et au grand public au moyen de discours, de communiqués, de sites Web, de correspondance, d'enquêtes publiques, de médias sociaux et d'événements spéciaux.
- Fournir des services de relations avec les médias ainsi que d'analyse et de suivi des médias pour appuyer ses principales stratégies et celles du ministère.
- Soutenir les événements, les visites et les réunions du ministre avec les parties prenantes.
- Coordonner le processus de gestion des questions et fournir des conseils éclairés et opportuns au ministre sur les questions abordées ou examinées.
- Faire la liaison avec le Bureau du ministre et les services de communications du Conseil des ministres pour les organismes et les attractions du ministère.
- Assurer l'administration des systèmes de gestion de la correspondance du ministère, y compris la rédaction de réponses aux lettres nécessitant l'approbation ministérielle.
- Concevoir et tenir à jour le contenu, la présentation, les normes Web, entre autres, des sites Internet et intranet.
- Orienter et appuyer les initiatives en matière de communications internes.
- Gérer le programme d'identité visuelle, en fournissant notamment au ministre des conseils et des recommandations sur l'application adéquate de la Visual Identity Directive du gouvernement.
- Être le fer de lance de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie du ministère sur les médias sociaux et les nouveaux médias.
- Coordonner l'examen des annonces publicitaires relatives aux programmes (sur support papier et électronique) par le ministère des Services gouvernementaux et le Conseil des ministres, et l'approbation par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, conformément à la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*.

Ontario

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES:

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Services de communications

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	2 642 300	9 500	0,4	2 632 800	2 597 900	2 309 948
Avantages sociaux	321 800	(8 400)	(2,5)	330 200	367 900	293 394
Transports et communications	168 000	-	-	168 000	76 100	33 048
Services	392 200	(9 200)	(2,3)	401 400	236 200	532 162
Fournitures et matériel	18 000	-	-	18 000	53 500	43 790
Total	**3 542 300**	**(8 100)**	**(0,2)**	**3 550 400**	**3 331 600**	**3 212 342**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Réaffectations intraministérielles	(8 100)
Total	(8 100)

Ontario

CRÉDIT : 3802
PROGRAMME DU TOURISME

Ontario

PROGRAMME DU TOURISME

Le Programme du tourisme vise à préserver et stimuler la compétitivité de l'industrie touristique en Ontario, ce qui vient directement à l'appui du plan du gouvernement *Ontario ouvert sur le monde*.

En collaboration avec les entreprises et les associations touristiques, le ministère cherche à développer et renforcer l'industrie touristique de la province et à promouvoir l'Ontario dans le monde entier comme destination de choix en toutes saisons. Ceci comprend appuyer les 13 organismes touristiques régionaux ainsi que les festivals et les événements dans toute la province, repérer des possibilités de développement touristique et fournir des renseignements stratégiques afin que les parties prenantes du secteur soient bien informées des tendances, des enjeux et des attentes des visiteurs.

Le ministère supervise les activités et les responsabilités de huit attractions et organismes qui favorisent le tourisme, la croissance économique et la création d'emplois. Les organismes et sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables lieux historiques, espaces verts et forêts-parcs en Ontario, et proposent une gamme de programmes éducatifs, récréatifs, culturels et divertissants aux résidents et aux visiteurs.

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme du tourisme	166 478 300	(5 383 600)	(3,1)	171 861 900	185 233 100	176 835 229
Total, y compris mandats spéciaux	166 478 300	(5 383 600)	(3,1)	171 861 900	185 233 100	176 835 229
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**166 478 300**	**(5 383 600)**	**(3,1)**	**171 861 900**	**185 233 100**	**176 835 229**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**166 478 300**	**(5 383 600)**	**(3,1)**	**171 861 900**	**185 233 100**	**176 835 229**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Par catégorie de dépenses

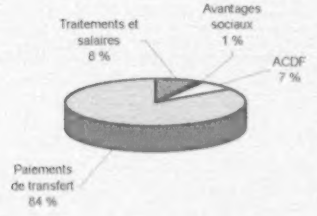

Par programme

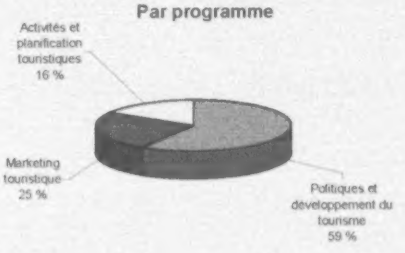

Ontario

PROGRAMME DU TOURISME

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011 *
	$	$	%	$	$	$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES :	**3802 – 01 / 02 / 03**
CRÉDIT :	**Programme du tourisme**
POSTE :	**Sommaire (aux fins de vérifications)**
TYPE :	**Fonctionnement/Immobilisations**

Ontario

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	13 067 600	1 113 200	9,3	11 954 400	12 347 400	10 855 872
Avantages sociaux	1 645 700	53 700	3,4	1 592 000	1 575 500	1 449 545
Transports et communications	520 100	(161 000)	(23,6)	681 100	451 600	515 616
Services	9 869 600	5 997 300	154,9	3 872 300	9 632 400	7 618 399
Fournitures et matériel	736 900	(126 000)	(14,6)	862 900	888 300	1 193 774
Paiements de transfert :						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	7 950 000	(11 280 000)	(58,7)	19 230 000	17 084 500	22 103 025
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	19 792 000	-	-	19 792 000	19 553 100	16 213 167
Commandite provinciale des Jeux olympiques d'hiver de 2010	-	-	-	-	-	-
Subventions à l'appui des régions touristiques	58 750 000	(6 250 000)	(9,6)	65 000 000	64 500 000	63 402 261
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	5 510 000	5 510 000	100,0	-	10 323 100	5 000 000
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	41 510 200	(1 252 600)	(2,9)	42 762 800	42 762 800	42 330 723
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 126 200	(145 200)	(2,0)	7 271 400	7 271 400	7 714 400
Recouvrements	-	1 157 000	(100,0)	(1 157 000)	(1 157 000)	(1 561 553)
Total – Fonctionnement	**166 478 300**	**(5 383 600)**	**(3,1)**	**171 861 900**	**185 233 100**	**176 835 229**
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Immobilisations	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**	**-**	**-**
Total à voter – Fonctionnement et immobilisations	166 479 300	(5 383 600)	(3,1)	171 862 900	185 233 100	176 835 229
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	**166 480 300**	**(5 383 600)**	**(3,1)**	**171 863 900**	**185 233 100**	**176 835 229**
Actif d'immobilisations						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**	**-**	**-**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012
Voir tableaux individuels

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3802-01**

CRÉDIT : **Programme du tourisme**

POSTE : **Politiques et développement du tourisme**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Bureau de l'investissement et du développement

Le Bureau de l'investissement et du développement (BID) favorise le développement de destinations et les investissements dans l'industrie touristique ontarienne. En collaboration avec l'industrie, le secteur privé et des municipalités, le BID appuie la mise en valeur de festivals et d'évènements dans toute la province, présente l'Ontario comme un lieu d'investissement touristique de choix, et élabore des ressources et des outils permettant de répondre aux besoins de l'industrie et de stimuler sa croissance.

Développement de produits et attraction des investissements

Les activités d'investissement et de développement du BID visent en priorité à développer les festivals et les événements en Ontario, à inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, à favoriser la planification touristique et le développement économique à l'échelle régionale, et à encourager les projets de développement novateurs gérés par l'industrie grâce aux mesures suivantes :

- administrer le programme d'amélioration des festivals et évènements Fêtons l'Ontario en vue d'accroître le nombre de visiteurs et de séjours de plus de 24 heures, ainsi que les retombées économiques des festivals et des événements de l'Ontario;
- administrer le Fonds de développement du tourisme en vue d'appuyer la création ou l'amélioration de produits et d'expériences touristiques, ainsi que les initiatives de développement économique du tourisme régional;
- administrer le Fonds pour le développement de l'organisation de congrès visant à aider les villes admissibles qui sont déjà actives dans le domaine de l'organisation de congrès nationaux et internationaux tenus à l'échelle de la ville à obtenir de nouvelles occasions d'affaires et développer au maximum le potentiel de l'Ontario comme destination pour l'organisation de grands congrès;
- mettre en œuvre des stratégies visant à accroître les investissements du secteur privé dans l'industrie touristique de l'Ontario et à favoriser l'investissement et le développement dans les régions touristiques provinciales;
- collaborer avec l'industrie touristique, les investisseurs, les promoteurs, les organismes régionaux et les municipalités afin de concevoir, élaborer et proposer des produits touristiques gérés par l'industrie qui contribuent à accroître la fréquentation et les dépenses des touristes dans la province;

Ontario

- collaborer avec les ministères compétents et les milieux de l'investissement et des finances afin d'améliorer les possibilités d'investissement dans le secteur touristique de l'Ontario et de fournir les outils et les ressources nécessaires à la promotion de l'industrie touristique auprès des investisseurs éventuels;
- fournir des outils et des ressources de formation qui favorisent la viabilité à long terme des entreprises de l'industrie touristique;
- soutenir le développement d'occasions à l'échelle régionale pour commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812 et travailler avec d'autres ministères, organismes et principales parties prenantes sur les activités et les initiatives du bicentenaire.

Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme

Le Secrétariat gère le financement des immobilisations pour des projets dans les secteurs du tourisme, des sports, des loisirs et de la culture. Les projets approuvés dans le cadre du Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) et d'autres financés par la province, relèvent du portefeuille du Secrétariat. On compte parmi les parties à ces projets des municipalités, des Premières Nations et des organismes à but non lucratif.

Le Secrétariat met également en œuvre le programme Infrastructure de loisirs du Canada – doté d'un budget de 390 millions de dollars – pour le compte de l'Ontario et du Canada. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont chacun affecté 195 millions de dollars pour l'infrastructure du secteur des loisirs en Ontario. Les projets menés au titre du programme devraient être achevés en grande partie d'ici le 31 mars 2012 et recevoir les derniers paiements le 30 juin 2012.

Au premier trimestre 2012-2013, le budget des immobilisations pour le programme Infrastructure de loisirs du Canada relèvera du ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme

La Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme appuie la priorité du gouvernement qui consiste à développer l'économie, créer des emplois et améliorer la qualité de vie de ses citoyens et à contribuer à la viabilité et à l'équilibre du budget grâce aux recettes fiscales provinciales générées par un plus grand nombre de visiteurs et de dépenses touristiques dans la province.

L'Unité des politiques du tourisme collabore avec l'industrie du tourisme, les associations du secteur touristique, d'autres ministères de la province et d'autres paliers de gouvernement pour élaborer et réviser les politiques en matière de tourisme et s'assurer que l'on tient compte des besoins de l'industrie du tourisme lors de l'élaboration de politiques dans tous les domaines. Elle soutient aussi les initiatives ministérielles prioritaires en élaborant et en appuyant des stratégies sur l'accessibilité, la diversité, la mobilisation des employés et le service à la clientèle.

Ontario

L'*Unité de la recherche sur le tourisme* oriente les décisions concernant le marketing, l'élaboration des politiques et le développement des produits en fournissant des renseignements sur les marchés ainsi que de l'information et des analyses stratégiques. Elle est notamment chargée de suivre attentivement les tendances du tourisme à l'échelle nationale et internationale et de déterminer leur incidence sur l'industrie du tourisme en Ontario; de faire des prévisions; d'effectuer des études de produits; d'analyser les retombées économiques et de déterminer l'importance de la contribution du tourisme à l'économie provinciale. Elle s'emploie aussi à concevoir et exécuter des projets de recherche sur le tourisme (offre et demande) en réponse aux besoins particuliers du ministère ou de l'industrie.

L'*Unité du tourisme régional* est chargée de la politique opérationnelle et du soutien à la mise en œuvre des priorités du gouvernement en ce qui a trait à l'industrie du tourisme, par l'intermédiaire des organismes touristiques régionaux dans l'ensemble de la province. Elle est responsable de la surveillance d'un budget de 58,75 millions de dollars en 2012-2013 et d'un financement annuel permanent. Elle coordonne les initiatives avec les organismes touristiques régionaux, d'autres divisions et directions du ministère et d'autres organismes et soutient les relations internes et externes avec d'autres ministères, paliers de gouvernement et parties prenantes de l'industrie, au besoin.

L'*Unité de la planification et des politiques dans le Nord* fournit des conseils en matière de planification et de politiques stratégiques à l'intention du secteur, d'autres ministères et paliers du gouvernement. Elle favorise les activités qui visent la protection, la diversité et la mise en valeur du potentiel de l'industrie touristique sur les terres et les eaux de la Couronne, et établit des relations et des partenariats avec les ministères provinciaux, les organismes du gouvernement fédéral et les principales parties prenantes afin d'assurer la gestion des perspectives d'affaires liées au tourisme. Elle encourage également la planification concertée entre les industries forestières et touristiques grâce au Protocole d'entente dans le cadre de la négociation des ententes d'intendance des ressources.

Mesures de performance	**Objectif 2011-2012**	**Objectif 2012-2013**	**Objectif 2013-2014**
Mesures clés – Public			
Revenus touristiques de l'Ontario*	22,6 G$	23,7 G$	24,7 G$
Mesures clés – Ministère			
Accroissement de la fréquentation touristique aux festivals et événements financés par le Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals (Fêtons l'Ontario)	5 %	5 %	5 %

*En dollars 2003.

Ontario

Compétitivité de l'industrie touristique : mise en place des régions touristiques

Il existe treize organismes touristiques régionaux dûment constitués et pleinement autonomes, dotés de cadres dirigeants, d'une structure de gouvernance et de comités sectoriels.

Les organismes touristiques régionaux utilisent l'actuel *Cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité,* ainsi que les données de recherche anciennes et nouvelles et les avis de leurs partenaires du secteur du tourisme afin d'élaborer des plans régionaux de tourisme. Ils ont réalisé ce qui suit :

- mettre en place des sites Web destinés à l'industrie et aux clients;
- adopter une stratégie de marque et une identité visuelle;
- faire la promotion de leur région;
- mener diverses initiatives concernant notamment la formation de leur personnel, les systèmes de réservation et la collecte des données des visiteurs.

Beaucoup de régions conçoivent de nouvelles activités touristiques reposant sur une particularité locale ou un marché de niche, comme le tourisme culinaire, la culture et le patrimoine, les sentiers polyvalents, la géologie récréative, le tourisme sportif, etc.

À la suite de l'étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme de l'Ontario, le rapport *À la découverte de l'Ontario – Rapport sur l'avenir du tourisme* a permis de cerner comme étant une initiative principale l'établissement de régions touristiques et la création d'organismes touristiques régionaux. Le soutien aux régions touristiques et aux nouveaux organismes touristiques régionaux a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2009, avec un financement permanent de 40 millions de dollars destiné à aider chaque région touristique dans ses activités de gestion et de marketing des destinations. Le Conseil du Trésor a approuvé l'octroi d'un supplément de 25 millions de dollars pour 2010-2011 et 2011-2012 aux fins de la transition vers une structure régionale. Un complément de 18,75 millions a été alloué dans le Budget de 2011 pour l'exercice 2012-2013.

Les organismes touristiques régionaux collaborent également avec la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique au contenu de son site Web présentant les régions touristiques, à un comité de marketing et à un projet de recherche axée sur l'avis des clients qui leur permettra d'accéder à des données de recherche marketing à l'échelle régionale et d'élaborer ainsi des stratégies et des produits de marketing pour de nouveaux clients cibles.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Politiques et développement du tourisme

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	4 782 200	(1 241 700)	(20,6)	6 023 900	5 795 500	4 803 221
Avantages sociaux	743 100	(107 300)	(12,6)	850 400	660 500	477 600
Transports et communications	322 400	(128 300)	(28,5)	450 700	280 600	283 481
Services	5 403 000	4 034 600	294,8	1 368 400	4 014 700	2 302 699
Fournitures et matériel	129 600	(60 400)	(31,8)	190 000	146 200	291 283
Paiements de transfert :						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	7 950 000	(11 280 000)	(58,7)	19 230 000	17 084 500	22 103 025
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	19 792 000	-	-	19 792 000	19 553 100	16 213 167
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals		-	-	-		
Subventions à l'appui des régions touristiques	58 750 000	(6 250 000)	(9,6)	65 000 000	64 500 000	63 402 261
Recouvrements	-	1 157 000	(100,0)	(1 157 000)	(1 157 000)	(1 561 553)
Total	**97 872 300**	**(13 876 100)**	**(12,4)**	**111 748 400**	**110 878 100**	**108 315 184**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Investissement dans le secteur touristique	18 750 000
Réaffectations intraministérielles	4 153 900
Augmentation du financement pour le Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès	500 000
Fin du financement de transition pour les régions touristiques	(25 000 000)
Fin du financement pour l'International Indian Film Academy	(5 000 000)
Fin du financement pour l'Honda Indy	(3 000 000)
Réduction du financement pour l'Ontario Federation of Snowmobile Clubs	(1 500 000)
Réduction du financement pour Luminato	(1 500 000)
Fin du financement pour la coupe Memorial	(1 280 000)
Total	(13 876 100)

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3802-01**

CRÉDIT : **Programme du tourisme**

POSTE : **Marketing touristique**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT) a pour principal objectif de présenter l'Ontario comme une destination touristique de choix en toutes saisons afin de maximiser les possibilités offertes par le secteur touristique dans l'intérêt général de l'Ontario.

La SPOMT a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de marketing propices à la croissance de l'industrie touristique ontarienne en toutes saisons en favorisant l'augmentation des dépenses et du nombre des visiteurs et la participation accrue des partenaires. En collaboration avec l'industrie touristique, elle s'emploie de façon stratégique et proactive à promouvoir les expériences touristiques de l'Ontario et à appuyer les possibilités de marketing et d'investissements pluriannuels dans les marchés clés.

En partenariat avec les principales parties prenantes, la SPOMT met tout en œuvre pour stimuler la croissance du secteur touristique dans la province en augmentant le nombre de touristes provinciaux, nationaux et internationaux. En 2012-2013, elle se concentrera sur l'amélioration des activités de marketing visant les consommateurs et de marketing associé afin d'accroître les retombées économiques et d'obtenir un meilleur rendement des investissements sur les marchés canadiens, américains et internationaux.

En 2012-2013, la SPOMT évoluera pour s'adapter à la mise en place des 13 organismes touristiques régionaux. Elle continuera à orienter et appuyer les organismes touristiques régionaux dans l'amélioration de la capacité à encourager les déplacements intra- et interrégionaux. Parallèlement, elle se concentrera davantage sur les débouchés au Canada, en Amérique et dans d'autres pays. Afin de favoriser la collaboration avec les organismes touristiques régionaux et les principales parties prenantes, elle mettra en place une nouvelle structure consultative destinée à optimiser les pratiques commerciales mutuellement avantageuses.

Atteindre l'excellence en marketing

Au cours de l'exercice à venir, la SPOMT investira davantage dans l'extension de son rayonnement, tout en optimisant son investissement dans la production, notamment en accordant plus de place aux médias sociaux et en restructurant son Système Info-tourisme Ontario (SITO). Les investissements réalisés pour mener des études de marché sur les clients et développer l'image de marque de la province en Ontario et à l'étranger permettront de mieux comprendre le marché extérieur à la province. Le lancement de la grande enquête provinciale auprès des clients fournira aux organismes touristiques

Ontario

régionaux des données sociodémographiques détaillées sur les clients, qui leur permettront de renforcer les plans et les tactiques marketing. La SPOMT continuera à favoriser le marketing fondé sur les résultats d'enquête et à encourager une harmonisation des activités marketing des organismes touristiques régionaux de manière à présenter l'Ontario comme une destination de choix pour les touristes provinciaux, nationaux et internationaux. Elle élaborera également un programme marketing visant les consommateurs en collaboration avec les organismes touristiques régionaux et améliorera de manière générale la notoriété de la province en continuant à donner aux Ontariennes et aux Ontariens les moyens de discuter entre eux de leurs inoubliables expériences par l'intermédiaire des médias sociaux.

En 2012-2013, la SPOMT investira des ressources supplémentaires dans le marketing et les études de marché afin d'attirer les voyageurs originaires des marchés géographiques considérés comme prioritaires par la Commission canadienne du tourisme, à savoir les principaux marchés établis du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne et du Japon, ainsi que les marchés émergents du Brésil, de l'Inde, de la Chine et de la Corée du Sud. Au cours de l'exercice à venir, la SPOMT élaborera également une stratégie marketing visant à étendre son rayonnement en ciblant des villes clés sélectionnées par Tourisme Toronto, y compris des villes des États-Unis situées à moyenne et longue distance, ainsi que les capitales des pays d'Amérique latine qui devraient participer aux Jeux internationaux des écoliers de 2013, à la World Pride de 2014 et aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

Le plan de marketing tactique pour 2012-2013 s'appuie sur des investissements stratégiques antérieurs qui se concentrent sur le type de client voulu de la manière la plus efficace possible et créent de la valeur. La SPOMT continuera, par exemple, à viser précisément le segment cible des Américains « prêts à partir » afin de renouveler l'intérêt et de créer un emballement pour les expériences touristiques de l'Ontario. De même, elle continuera à faire concurrence aux destinations touristiques internationales et nationales en différenciant clairement l'image de marque de l'Ontario. Pour ce faire, elle s'attachera à mieux faire connaître l'Ontario, à créer un lien émotionnel et à trouver de nouvelles expressions qui toucheront les clients. Dans les marchés émergents où les besoins touristiques se développent, la tactique restera de mieux faire connaître l'Ontario et de renforcer les capacités des représentants commerciaux.

La SPOMT entamera également des activités marketing destinées à développer le tourisme provincial en se tournant vers la vaste population des nouveaux immigrants, et en encourageant ces nouveaux arrivants en Ontario à mieux découvrir la province, et à inviter leurs amis et les membres de leur famille venus les voir des quatre coins du monde à découvrir les trésors touristiques de l'Ontario. Consciente que le monde numérique transforme la planification des voyages, la SPOMT s'appuiera sur les médias numériques pour renforcer les investissements interentreprises destinés à convaincre les consommateurs et les voyagistes du monde entier que l'Ontario constitue une destination de choix, pour un prix abordable.

Ontario

Le budget de la SPOMT ne lui permet pas de rivaliser avec des destinations concurrentes comme l'Australie et ses campagnes publicitaires diffusées dans le monde entier. Par conséquent, elle doit continuer à déployer une stratégie marketing à la fois souple et ciblée, qui correspond aux habitudes d'achat de voyage de chaque consommateur. Le passage aux médias numériques (Web, média social, téléphone cellulaire, marketing par moteur de recherche, référencement, concours et autres moyens de promotion) et les partenariats avec les organismes touristiques régionaux, les organisations de marketing de destinations et les organisations sectorielles permettront à l'industrie du tourisme de la province de tirer collectivement avantage d'un rayonnement beaucoup plus vaste, et persuaderont les touristes de faire de l'Ontario leur prochaine destination. La SPOMT continuera à utiliser les publicités, les contenus, les évènements, les relations commerciales et médiatiques ainsi que les partenariats afin d'inciter les consommateurs à raconter leurs extraordinaires expériences en Ontario et à promouvoir ainsi la province.

Renforcer les partenariats avec l'industrie

La SPOMT intensifiera ses efforts de collaboration avec les principales parties prenantes et les organismes touristiques régionaux, en tirant parti des investissements pour accroître les retombées économiques. De plus, elle apportera des ajustements à son Programme de marketing des évènements touristiques et à son Programme de promotion du tourisme par les partenaires de l'industrie afin de soutenir la croissance et le développement de l'industrie.

La SPOMT travaillera à une stratégie visant à créer une présence touristique dans les lieux et les évènements à grande fréquentation, tout en poursuivant son partenariat avec le ministère des Transports afin d'instaurer une stratégie qui améliorera les services de renseignements touristiques dans le cadre du réaménagement et de la modernisation des 23 aires de service ONroute du ministère situées sur les autoroutes de série 400.

En outre, un nouveau projet de structure de gouvernance permettra une meilleure prise en compte des avis de l'industrie et une plus grande participation de celle-ci aux programmes de la SPOMT. Au cours de l'exercice 2011-2012, suite à la révision de la gouvernance de la SPOMT, le conseil d'administration a approuvé les comités permanents révisés (comité de direction, comité des nominations et de la gouvernance, comité d'audit, comité des finances et comité de gestion des risques), ainsi qu'un sous-comité des ressources humaines. Les nouveaux mandats ont été approuvés afin de réorganiser les comités consultatifs pour inclure les quatre comités restructurés suivants : comité du Nord, comité des organismes touristiques régionaux, comité de secteur et comité des paramètres du marché. Grâce aux avis recueillis dans le cadre de cette nouvelle structure, la SPOMT s'attachera à optimiser les collaborations visant à accroître le rendement des investissements tout en augmentant le nombre de touristes et le volume de leurs dépenses.

Ontario

Pérenniser l'efficacité organisationnelle

En 2011, aux fins de mesurer la performance, le conseil d'administration de la SPOMT a approuvé l'utilisation du tableau de bord prospectif, qui aide à définir les orientations stratégiques pour l'exercice 2012-2013. Les quatre buts majeurs suivants ont été définis :

- contribuer aux retombées économiques;
- atteindre l'excellence en marketing;
- renforcer les partenariats;
- pérenniser l'efficacité organisationnelle.

Chacun de ces buts est associé à des indicateurs clés de performance choisis afin de vérifier l'atteinte des buts tous les trimestres.

La SPOMT réorganisera ses services de marketing touristique en mettant l'accent sur les activités de commercialisation des voyages en ligne afin de répondre aux préférences des consommateurs qui ressortent des recherches sur le tourisme, grâce à une restructuration majeure de son site Web de renseignements touristiques, de son centre d'appel téléphonique et de son service de distribution des brochures.

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Réalisation 2011-2012	Objectif 2012-2013
Mesures clés – Public					
Rendement des investissements pour les initiatives de marketing de la SPOMT	6,5 $: 1 $	9,1 $: 1 $[1]	15,1 $: 1 $[2]	22,1 $: 1 $[3]	6,5 $: 1 $[6]
Niveau de sensibilisation (en été) au choix de l'Ontario comme destination de voyage sur les marchés de l'Ontario et des États-Unis	17 % (É.-U.)[4] 66 % (ON)	16 % (É.-U.) 65 % (ON)	16 % (É.-U.)[5] 67 % (ON)	15 % (É.-U.) 60 % (ON)	15 % (É.-U.) 63 % (ON)

(1) Des coûts inférieurs de production de campagne ont donné lieu à un meilleur rendement des investissements.

(2) La reprise économique après la crise actuelle devrait être lente et une diminution du rendement des investissements est à prévoir pendant quelques années.

(3) Le rendement des investissements a été supérieur aux prévisions en raison d'un investissement ponctuel de 5,2 millions de dollars aux fins de la publicité télévisuelle.
(4) Le niveau de sensibilisation des États-Unis a fortement baissé depuis 2007-2008, surtout en raison du prix de l'essence, de l'appréciation du dollar canadien et des problèmes liés aux passeports et d'un manque de publicité à l'intention de ce marché.
(5) D'autres baisses du niveau de sensibilisation des États-Unis sont à prévoir dans les trois prochaines années, car les efforts de marketing privilégient le marché intérieur et essaient d'inciter les Ontariens à continuer de voyager dans la province.
(6) Les investissements sur le marché ontarien de la SPOMT devraient être en baisse en raison du passage progressif à des investissements ciblant le marché étranger et de l'absence de budget supplémentaire pour la télévision.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Marketing touristique

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Paiements de transfert :						
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	41 510 200	(1 252 600)	(2,9)	42 762 800	42 762 800	42 330 723
Total	**41 510 200**	**(1 252 600)**	**(2,9)**	**42 762 800**	**42 762 800**	**42 330 723**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Réalisation d'économies à la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT)	(866 000)
Réforme des centres d'information touristique de la SPOMT	(256 300)
Réaffectation intraministérielle	(130 300)
Total	(1 252 600)

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3802-01**

CRÉDIT : **Programme du tourisme**

POSTE : **Activités et planification touristiques**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Division de la planification et des activités touristiques

La Division de la planification et des activités touristiques supervise les rapports de responsabilisation entre le ministère et ses organismes et sociétés d'exploitation des attractions. Elle promeut et appuie les organismes et les attractions dans leur rôle d'emblèmes touristiques et de catalyseurs de l'économie locale et régionale, et travaille avec les organismes de manière à renouveler leurs produits et à atténuer et gérer les risques pour le compte du ministère. Le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie, deux attractions ontariennes de premier plan, font partie des directions du ministère et proposent des programmes et des services touristiques directs.

Direction des organismes touristiques

La Direction des organismes touristiques gère les relations entre gouvernement et organismes pour le compte des organismes et attractions touristiques du ministère; elle agit comme agent de liaison entre chaque organisme ou attraction, le ministère et les organismes centraux relativement aux exigences liées aux politiques, au financement et aux programmes; elle travaille avec les organismes et les sociétés d'exploitation des attractions à la revitalisation et au renforcement de la durabilité des organismes et attractions. La Direction promeut la responsabilisation des organismes dans le cadre de la politique générale du gouvernement.

Les six organismes du ministère ont été institués par des lois ou règlements de la province en vue de fournir des services permanents dans l'intérêt de la province. Il s'agit des organismes suivants :

- Commission des parcs du Niagara
- Société du Partenariat ontarien de marketing touristique
- Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
- Centre des congrès d'Ottawa
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
- Commission des parcs du Saint-Laurent.

Outre ces six organismes, deux attractions (le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie) sont des directions du ministère :

Ontario

Parc historique du Fort William

Le parc historique du Fort William est une direction du ministère qui exploite une attraction touristique majeure à Thunder Bay. Le Fort reconstruit dépeint la société de traite des fourrures du XIX^{e} siècle en utilisant des techniques d'histoire vivante qui mettent l'accent sur le rôle des Premières Nations, des Métis et des Canadiens. Le parc stimule l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.

Parcs historiques de la Huronie

Les Parcs historiques de la Huronie gèrent deux attractions touristiques historiques, à savoir le lieu historique national de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland, et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (1639-1649) est une reconstruction, sur le site original de la mission, qui illustre la première colonie européenne en Ontario et la relation entre les Européens et le peuple Wendat. Le Havre de la découverte (1817-1856) dépeint la vie du début du XIX^{e} siècle dans les établissements navals et militaires britanniques, et présente des répliques de vaisseaux et un grand théâtre d'été, pour le plus grand plaisir du public. Chaque année, les événements et les programmes proposés par les Parcs historiques de la Huronie attirent environ 79 000 visiteurs, et le théâtre et les deux restaurants accueillent près de 120 000 personnes.

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Objectif 2011-2012	Réalisation 2011-2012	Objectif 2012-2013	Objectif 2013-2014
Mesures clés – Public							
Fréquentation des organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parc historique du Fort William, Parcs historiques de la Huronie)	6,6 M$	6,7 M$	6,9 M$	6,42 M$	6,45 M$	6,12 M$	6,6 M$
Revenus générés par les organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parc historique du Fort William, Parcs historiques de la Huronie)	118,1 M$	112,0 M$	110,1 M$	113,7 M$	106,8 M$	104,3 M$	108,3 M$
Revenus des centres des congrès (Palais des congrès du Toronto métropolitain, Centre des congrès d'Ottawa)	60,2 M$	47,4 M$(1)	55,9 M$(1)	72,3 M$(2)	73,1 M$(2)	73,9 M$(2)	72,7 M$(2)

(1) Représente uniquement les revenus du Palais des congrès du Toronto métropolitain en 2009-2010 et 2010-2011 compte tenu de la fermeture provisoire du Centre des congrès d'Ottawa pour réaménagement.
(2) Le Centre des congrès d'Ottawa a rouvert ses portes en avril 2011 et les objectifs communs du Palais des congrès du Toronto métropolitain et du Centre des congrès d'Ottawa ont été établis à partir de cette date.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Activités et planification touristiques

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	8 285 400	2 354 900	39,7	5 930 500	6 551 900	6 052 651
Avantages sociaux	902 600	161 000	21,7	741 600	915 000	971 945
Transports et communications	197 700	(32 700)	(14,2)	230 400	171 000	232 135
Services	4 466 600	1 962 700	78,4	2 503 900	5 617 700	5 315 700
Fournitures et matériel	607 300	(65 600)	(9,7)	672 900	742 100	902 491
Paiements de transfert :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	5 510 000	5 510 000	100,0	-	10 323 100	5 000 000
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 126 200	(145 200)	(2,0)	7 271 400	7 271 400	7 714 400
Total	**27 095 800**	**9 745 100**	**56,2**	**17 350 700**	**31 592 200**	**26 189 322**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Financement de la fermeture partielle de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	5 510 000
Réaffectations intraministérielles	4 306 400
Mise en oeuvre de compressions touchant les organismes	(71 300)
Total	9 745 100

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3802-03**

CRÉDIT : **Programme du tourisme**

POSTE : **Tourisme**

TYPE : **Charges d'immobilisations**

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT/POSTE : 3802-02

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Actif d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-02

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Actif d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT : 3803

SPORTS, LOISIRS ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

Ontario

SPORTS, LOISIRS ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

La Direction des sports, des loisirs et des programmes communautaires est résolue à accroître la pratique du sport et l'activité physique en Ontario et à former des athlètes de haut niveau, dont les réalisations seront une source d'inspiration pour la population ontarienne et canadienne.

La Direction est chargée d'instaurer une culture qui valorise le sport, les loisirs et l'activité physique afin de bâtir des collectivités plus saines et plus dynamiques. L'établissement de cette culture repose sur des partenariats solides avec d'autres paliers de gouvernement, des organismes nationaux et provinciaux de sports et de loisirs et d'autres ministères partenaires.

La Direction administre les intérêts de l'Ontario à l'égard du sport amateur par les activités suivantes : veiller à ce que les sports reconnus soient pratiqués de manière équitable et sécuritaire; encourager la pratique du sport dans toute la population ontarienne; soutenir les athlètes de haut niveau; veiller aux retombées sportives des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 et défendre les priorités de l'Ontario à l'échelon fédéral.

La Direction administre les intérêts de l'Ontario en matière de loisirs par les activités suivantes : financer des partenaires clés pour l'exécution de projets qui accroîtront la pratique de l'activité physique et proposeront des programmes après l'école aux enfants et aux jeunes; améliorer l'infrastructure de loisirs à l'échelon local; coordonner les intérêts provinciaux relatifs aux sentiers, aux forêts-parcs, aux espaces ouverts et aux ressources récréatives aquatiques.

La Direction soutient également les programmes communautaires qui mènent des activités ciblées de promotion de la santé mettant l'accent sur le sport et les loisirs et qui incitent les collectivités autochtones à pratiquer davantage l'activité physique.

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Sports, loisirs et programmes communautaires	48 915 000	(1 141 600)	(2,3)	50 056 600	49 869 400	47 876 333
Total, y compris mandats spéciaux	48 915 000	(1 141 600)	(2,3)	50 056 600	49 869 400	47 876 333
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**48 915 000**	**(1 141 600)**	**(2,3)**	**50 056 600**	**49 869 400**	**47 876 333**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**48 915 000**	**(1 141 600)**	**(2,3)**	**50 056 600**	**49 869 400**	**47 876 333**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Par catégorie de dépenses

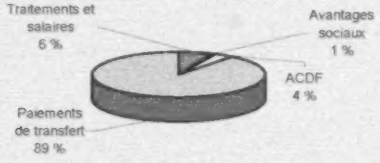

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3803-01**

CRÉDIT : **Sports, loisirs et programmes communautaires**

POSTE : **Sports, loisirs et programmes communautaires**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Le ministère contribue à instaurer une culture qui valorise le sport et les loisirs dans la province en encourageant les Ontariennes et les Ontariens à pratiquer une activité physique et récréative dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie; en aidant les athlètes ontariens de haut niveau à atteindre les meilleurs résultats possible dans les compétitions nationales et internationales; en retenant les athlètes de haut niveau en Ontario afin de renforcer le système de sport provincial; et en aidant les associations sportives et multisports de la province à y mettre en place et à superviser la conception et l'exécution des programmes de sport amateur.

Le ministère met tout en œuvre pour optimiser et renforcer les avantages sociaux et économiques d'une vie pleine et active pour l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens.

Il réalise des investissements stratégiques afin de faire de l'Ontario un lieu propice à l'organisation d'évènements sportifs nationaux et internationaux de haut niveau, ce qui instaure une culture de valorisation du sport et contribue à l'émergence d'athlètes de haut niveau. Ce faisant, il contribue également à la création d'emplois et stimule l'investissement du secteur privé.

Le ministère participe également à l'exécution de programmes locaux qui encouragent les Ontariennes et les Ontariens à mener une vie pleine et active et à avoir une plus grande activité physique, grâce au programme de subventions locales et régionales du Fonds pour les communautés en santé, au Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones et au Programme ontarien d'activités après l'école.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3803-01

CRÉDIT : Sports, loisirs et programmes communautaires

POSTE : Sports, loisirs et programmes communautaires

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	3 048 600	-	-	3 048 600	3 131 500	3 014 955
Avantages sociaux	365 900	-	-	365 900	362 800	387 134
Transports et communications	210 500	(4 100)	(1,9)	214 600	142 200	303 856
Services	1 256 200	(1 337 000)	(51,6)	2 593 200	2 838 700	2 741 655
Fournitures et matériel	324 500	199 500	159,6	125 000	78 900	89 081
Paiements de transfert :						
Sport et perfectionnement des athlètes	23 384 300	-	-	23 384 300	24 289 200	22 996 843
Programmes pour les jeunes	10 000 000	-	-	10 000 000	9 900 000	8 501 250
Fonds pour les communautés en santé	9 625 000	-	-	9 625 000	8 273 600	9 000 309
Programmes pour les Autochtones	700 000	-	-	700 000	852 500	841 250
Total	**48 915 000**	**(1 141 600)**	**(2,3)**	**50 056 600**	**49 869 400**	**47 876 333**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012

	$
Économies et gains d'efficience	(500 000)
Fin de la contribution du secteur sportif au coût de développement des TI	(641 600)
Total	(1 141 600)

Ontario

CRÉDIT : 3804

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Ontario

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Le Programme d'immobilisations touristiques et culturelles veille à la préservation et au renforcement des investissements de l'Ontario dans l'infrastructure touristique et culturelle. Le ministère finance la réparation et la réfection des immobilisations de 13 de ses 21 attractions et organismes culturels et touristiques. Ce financement permet aux organismes et attractions relevant du ministère d'entreprendre des réparations et des réfections de l'infrastructure existante (rénovations, aménagements requis par le Code du bâtiment, améliorations liées à la santé et la sécurité, conformité aux lois et règlements) afin de les aider à demeurer concurrentielles et à enrichir l'expérience vécue par les visiteurs.

Le ministère gère les engagements pris en matière de développement de l'infrastructure dans le cadre du programme Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme (doté d'une enveloppe de 300 millions de dollars) ainsi que les investissements ponctuels de fin d'exercice dans les immobilisations.

Le ministère assure également la gestion et l'exécution du programme Infrastructures de loisirs Canada (ILC) en Ontario, un programme d'infrastructures fédéral-provincial de 390 millions de dollars visant à favoriser en temps voulu une relance économique ciblée grâce à des investissements dans l'infrastructure récréative existante.

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	52 041 700	(63 237 300)	(54,9)	115 279 000	121 560 600	71 510 952
Sports et loisirs – Immobilisations **	-	(45 442 200)	(100,0)	45 442 200	39 675 000	300 079 930
Total, y compris mandats spéciaux	52 041 700	(108 679 500)	(67,6)	160 721 200	161 235 600	371 590 882
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	**52 041 700**	**(108 679 500)**	**(67,6)**	**160 721 200**	**161 235 600**	**371 590 882**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total – Charges d'immobilisations	**52 041 700**	**(108 679 500)**	**(67,6)**	**160 721 200**	**161 235 600**	**371 590 882**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

** Programmes d'immobilisations (sports et loisirs) terminés en 2011-2012.

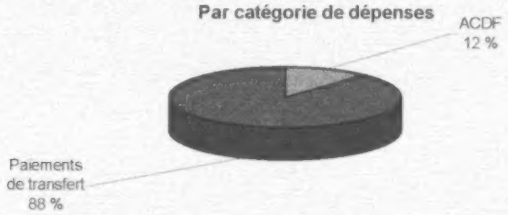

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3804-01**

CRÉDIT : **Programme d'immobilisations touristiques et culturelles**

POSTE : **Immobilisations touristiques et culturelles**

TYPE : **Immobilisations**

DESCRIPTION DU POSTE

Réparation et réfection des immobilisations des organismes culturels et touristiques

Le financement accordé en 2011-2012 aux organismes et attractions touristiques et culturels servira à répondre aux besoins prioritaires de ceux-ci en matière de réparation et de réfection, ainsi qu'à respecter les exigences réglementaires et législatives.

En 2012-2013, le ministère continuera à travailler sur le grand projet d'immobilisations touristiques annoncé en 2009-2010 et visant la construction d'un accotement permanent et d'une voie secondaire d'accès et d'issue au parc historique du Fort William. Le financement accordé au parc historique du Fort William vise à protéger les structures patrimoniales et modernes contre de futures inondations et à assurer la sécurité du site pour les visiteurs.

De plus, la Commission des parcs du Niagara poursuivra son projet d'une durée de deux ans et d'un montant de sept millions de dollars visant à remplacer l'actuel funiculaire, vieux de 40 ans, du Queen Victoria Park afin de créer un système de transport accessible et opérationnel en toutes saisons vers la zone touristique de Fallsview.

Partenariats pour les sports, la culture et le tourisme

Le Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme gère le financement des immobilisations pour des projets dans les secteurs du tourisme, des sports, des loisirs et de la culture. Les projets approuvés dans le cadre du Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) et d'autres financés par la province relèvent du portefeuille du Secrétariat. On compte parmi les parties à ces projets des municipalités, des Premières Nations et des organismes à but non lucratif.

Le Secrétariat met également en œuvre le programme Infrastructure de loisirs du Canada – doté d'un budget de 390 millions de dollars – pour le compte de l'Ontario et du Canada. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont chacun affecté 195 millions de dollars pour l'infrastructure du secteur des loisirs en Ontario. Les projets menés au titre du programme Infrastructure de loisirs du Canada devraient être achevés en grande partie d'ici le 31 mars 2012 et devraient recevoir les derniers paiements le 30 juin 2012.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S.O.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3804-01

CRÉDIT : Programme d'immobilisations touristiques et culturelles

POSTE : Immobilisations touristiques et culturelles

TYPE : Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Services	5 024 300	1 426 000	39,6	3 598 300	6 599 300	6 472 363
Fournitures et matériel	1 183 500	(2 466 500)	(67,6)	3 650 000	649 000	586 826
Paiements de transfert :						
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme	-	(337 500)	(100,0)	337 500	-	153 060
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme – contribution au Programme d'infrastructures Canada-Ontario	-	(337 500)	(100,0)	337 500	75 700,00	95 920
Réparations et rénovations des organismes touristiques	7 558 300	(3 588 200)	(32,2)	11 146 500	12 046 500	8 072 000
Réparations et rénovations des organismes culturels	900 000	(7 100 000)	(88,8)	8 000 000	15 100 000	8 205 000
Subventions pour le tourisme	10 150 000	(29 550 000)	(74,4)	39 700 000	38 600 000	27 621 800
Subventions pour le tourisme – contribution fédérale	-	(650 000)	(100,0)	650 000	650 000	6 121 800
Subventions pour la culture	20 995 200	(25 972 000)	(55,3)	46 967 200	46 953 000	9 166 092
Subventions pour la culture – contribution fédérale	6 230 400	5 338 400	598,5	892 000	887 100	5 016 091
Total	**52 041 700**	**(63 237 300)**	**(55)**	**115 279 000**	**121 560 600**	**71 510 952**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Nouveau financement de base pour les projets provinciaux et territoriaux	9 730 400
Modification du profil de financement pour les projets d'immobilisations touristiques et culturelles	5 970 000
Nouveau financement du Niagara Falls Incline Railway	3 500 000
Dernière année du Fonds pour les immobilisations communautaires	(36 050 000)
Dernière année du projet « People Mover » de Niagara Falls	(20 700 000)
Fin du financement pour les projets de revitalisation menés par la Commission des parcs du Saint-Laurent	(11 200 000)
Baisse du financement pour les réparations et rénovations des organismes culturels	(7 100 000)
Baisse du financement des projets d'immobilisations de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario en raison de sa fermeture partielle	(3 817 300)
Fin du financement des projets liés au Fonds de stimulation de l'infrastructure	(3 084 000)
Modification du profil de financement pour les projets liés aux programmes PSCT et PICO	(675 000)
Fin du financement du projet de centre d'accueil des Parcs historiques de la Huronie	(440 000)
Baisse du financement pour les réparations et rénovations des attractions et organismes touristiques	(371 400)
Total	(63 237 300)

Ontario

CRÉDIT : 3805
PROGRAMME DE LA CULTURE

Ontario

PROGRAMME DE LA CULTURE

Le programme de la culture favorise et appuie les arts et les industries culturelles, protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario. Le ministère fournit un soutien et des conseils aux municipalités, aux Premières Nations, aux comités municipaux du patrimoine et autres parties prenantes dans la conservation et la protection du patrimoine ou la planification culturelle.

Grâce à des investissements stratégiques dans les industries culturelles du secteur du divertissement et de la création, le ministère soutient l'innovation, encourage la création d'emplois très qualifiés et contribue à la consolidation de l'avantage concurrentiel de l'Ontario dans l'économie du savoir.

Fonctionnement

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme de la culture	241 967 200	(8 957 200)	(3,6)	250 924 400	255 343 200	246 647 842
Total, y compris mandats spéciaux	241 967 200	(8 957 200)	(3,6)	250 924 400	255 343 200	246 647 842
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**241 967 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 924 400**	**255 343 200**	**246 647 842**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**241 967 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 924 400**	**255 343 200**	**246 647 842**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

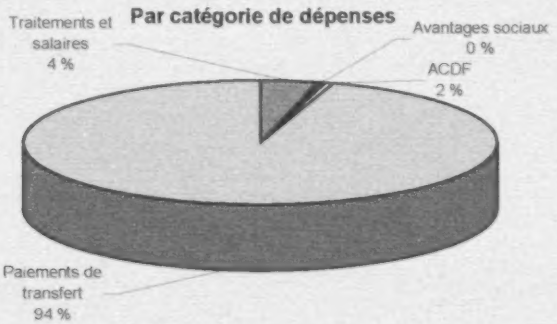

Ontario

PROGRAMME DE LA CULTURE

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS						
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actif d'immobilisations	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES : 3805 – 01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Sommaire (aux fins de vérifications)

TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	10 482 100	900 600	9,40	9 581 500	9 000 400	8 605 440
Avantages sociaux	950 700	-	0,00	950 700	1 130 400	1 171 853
Transports et communications	430 600	-	0,00	430 600	238 000	234 203
Services	3 123 100	1 786 400	133,64	1 336 700	3 300 700	2 608 257
Fournitures et matériel	379 400	-	0,00	379 400	112 500	117 034
Paiements de transfert :						
Soutien au secteur des arts	14 620 800	(8 160 000)	(35,8)	22 780 800	24 717 400	19 675 886
Soutien au secteur du patrimoine	8 320 100	-	-	8 320 100	7 801 100	7 776 693
Soutien au secteur des bibliothèques	25 969 100	1 800 000	7,4	24 169 100	25 111 600	24 453 937
Soutien aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 500
Musée des beaux-arts de l'Ontario	20 970 700	(211 800)	(1,0)	21 182 500	24 682 500	21 182 500
Collection McMichael d'art canadien	3 109 400	(31 400)	(1,0)	3 140 800	3 140 800	3 225 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	59 987 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	23 950 300	(1 800 000)	(7,0)	25 750 300	25 750 300	19 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 075 000	(41 200)	(1,0)	4 116 200	4 105 400	4 116 150
Centre des sciences de l'Ontario	19 189 300	(193 800)	(1,0)	19 383 100	19 383 100	19 383 100
Jardins botaniques royaux	3 760 500	(38 000)	(1,0)	3 798 500	3 798 500	3 798 500
Musée royal de l'Ontario	27 242 600	(275 200)	(1,0)	27 517 800	25 567 800	30 597 800
Science Nord	6 708 500	(67 800)	(1,0)	6 776 300	6 776 300	6 776 300
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	2 694 600	-	-	2 694 600	2 694 600	5 063 100
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	1 505 500	-	-	1 505 500	1 505 500	1 691 171
Soutien aux communautés culturelles	2 500 000	-	-	2 500 000	2 254 900	1 494 530
Soutien au secteur des industries culturelles	-	(2 625 000)	(100,0)	2 625 000	2 286 500	2 889 388
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	(1 000)	-
Total – Fonctionnement	**241 967 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 924 400**	**255 343 200**	**246 647 842**
Charges d'immobilisations						
Autres activités	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Immobilisations	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**	**-**	**-**
Total à voter – Fonctionnement et immobilisations	**241 968 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 925 400**	**255 343 200**	**246 647 842**
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	**241 969 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 926 400**	**255 343 200**	**246 647 842**
Actif d'immobilisations						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**	**-**	**-**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012

Voir tableaux individuels.

Ontario

CRÉDIT/POSTE : 3805-01

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le Programme de la culture collabore avec les secteurs du divertissement, de la création et des arts et en fait la promotion. En outre, elle protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution à l'établissement de collectivités fortes, à la réussite des étudiants et à une économie dynamique. Elle applique également la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et la *Loi sur les bibliothèques publiques*.

La Division des affaires culturelles est chargée des politiques, partenariats, programmes et services liés au secteur des arts, du divertissement et de la création, au patrimoine et à l'archéologie, aux musées, aux bibliothèques publiques et aux organismes culturels de l'Ontario. Elle travaille avec les organismes du ministère liés à la culture, à la mise en valeur du patrimoine, et aux bibliothèques pour diverses initiatives relatives à la responsabilisation, aux finances et aux programmes. Elle collabore avec d'autres ministères et paliers du gouvernement, et avec les parties prenantes de la communauté de la culture et du patrimoine.

La Division des affaires culturelles réalise son mandat en faisant ce qui suit :

- contribuer à assurer la durabilité et la croissance des industries du secteur du divertissement et de la création, comme le cinéma, la télévision, la publication de livres et de magazines, l'enregistrement sonore et les médias numériques, qui jouent un rôle important dans l'économie créative de la province;
- superviser l'investissement de l'Ontario dans ses organismes culturels, appuyant ses efforts commerciaux et assurant l'efficacité, l'efficience et la responsabilisation de ceux-ci;
- aider à renforcer la capacité de conservation du patrimoine de l'Ontario;
- consolider les politiques et programmes qui contribuent à faire de l'Ontario une province riche en ressources et attractions culturelles, patrimoniales et archéologiques;
- veiller à ce que les bibliothèques publiques et les bibliothèques des Premières Nations fournissent des services et des programmes qui aident la population de l'Ontario à apprendre et à réussir dans l'économie du savoir.

Ontario

La Division des affaires culturelles comprend le Bureau du sous-ministre adjoint et trois directions :

- Direction des politiques culturelles et stratégiques
- Direction des programmes et des services
- Direction des organismes culturels

Le Bureau du sous-ministre adjoint à la Division des affaires culturelles assure la direction et la gestion de la division, y compris l'élaboration des politiques, la prestation des services et des programmes et la gestion des ressources humaines et financières. Il conseille et appuie le Bureau du ministre et le Bureau du sous-ministre et participe aux activités du ministère et de l'ensemble du gouvernement.

La Direction des politiques culturelles et stratégiques se compose de trois unités :

- Unité des politiques ministérielles et stratégiques
- Unité des politiques du secteur de la création
- Unité des politiques culturelles

L'*Unité des politiques ministérielles et stratégiques* s'occupe de la coordination des politiques gouvernementales et intergouvernementales ainsi que de la planification stratégique et pluriannuelle. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- coordonner les politiques ministérielles relatives aux portefeuilles de la culture, du tourisme, du sport et des personnes âgées;
- fournir un appui au ministre en préparation des rencontres avec le Cabinet des ministres, et un appui au sous-ministre en préparation des rencontres avec le comité;
- diriger l'engagement du ministère dans les initiatives fédérales, provinciales et territoriales liées au patrimoine et à la culture;
- développer les appuis de la Division des affaires culturelles à la planification des activités et du budget et aux exercices ministériels connexes.

L'*Unité des politiques du secteur de la création* s'occupe du secteur ontarien du divertissement et de la création, y compris le secteur des arts et les industries culturelles – production cinématographique et télévisuelle, publication de livres et de magazines, enregistrement sonore, médias numériques et théâtre commercial. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- travailler avec les ministères partenaires et les principaux organismes, y compris la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et le Conseil des arts de l'Ontario, afin d'assurer la croissance durable du secteur;

Ontario

- élaborer des politiques et concevoir des programmes afin de stimuler la création d'emplois et la croissance économique et l'innovation.

L'*Unité des politiques culturelles* s'occupe des ressources du patrimoine culturel de l'Ontario, notamment les constructions patrimoniales et les ressources archéologiques, les bibliothèques publiques, les musées et la participation autochtone. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- participer à l'élaboration des lois, politiques et stratégies propres au secteur;
- gérer les projets ministériels et interministériels en matière de politiques;
- produire les soumissions pour le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor.

La Direction des programmes et des services est composée de deux unités :

- Unité des programmes culturels
- Unité des services culturels

L'*Unité des programmes culturels* propose un éventail de programmes de subvention et un guichet unique de services à la communauté de l'archéologie, aux partenaires du secteur culturel et à tout un ensemble d'organismes intéressés.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- administrer le programme de délivrance de permis de recherche archéologique du ministère;
- gérer tous les programmes de financement de la culture, comme la Subvention de fonctionnement aux musées communautaires, le Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel, la Subvention aux organismes de mise en valeur du patrimoine et le Programme de subventions de fonctionnement aux bibliothèques publiques;
- assurer la liaison avec les agents de mise en œuvre des programmes des tiers;
- coordonner l'élaboration de nouveaux programmes.

L'*Unité des services culturels* agit comme le chef de file du ministère en matière de prestation de services et conseille le gouvernement sur les questions liées au secteur culturel.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- donner des conseils sur la mise en application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;
- établir des relations continues avec les clients et organismes du ministère en s'attachant à proposer de la formation, des renseignements, des services de proximité, du soutien, un renforcement des capacités et des conseils techniques;

Ontario

- élaborer et diffuser des outils spécialisés et des lignes directrices, y compris pour les initiatives relatives à la planification culturelle municipale et à la conservation du patrimoine;
- proposer des services et des activités de proximité aux Premières Nations et aux bibliothèques publiques, notamment des activités de sensibilisation et d'explication de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, des statistiques sur les bibliothèques et les Prix d'excellence des bibliothèques publiques;
- gérer les bases de données provinciales sur le patrimoine, y compris le registre des rapports archéologiques et la base de données des biens patrimoniaux.

Ontario

Direction des organismes culturels

La Direction des organismes culturels, qui s'attache à renforcer les organismes culturels du ministère (car sur le plan social et économique, ils contribuent fortement à la réalisation de l'ensemble des objectifs culturels du ministère), est chargée de garantir la bonne gouvernance et la responsabilisation conformément aux exigences de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes et des autres directives et lois en vigueur. Elle préserve l'infrastructure des immobilisations grâce à une gestion des actifs et aux charges d'immobilisations, et aide les organismes à assurer la conformité avec les objectifs ministériels.

Les organismes culturels du ministère sont les suivants :

- Centre des sciences de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Science Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Musée royal de l'Ontario

Mesures de performance

Mesures de performance	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Objectif 2011-2012	Objectif 2012-2013
Mesures clés – Public				
Fréquentation des attractions culturelles	4,2 M$[1a]	3,1 M$[1b]	4,0 M$	4,1 M$[1c]
Hausse sur douze mois des revenus des industries culturelles de l'Ontario[2]	S.O.	1 298,3 M$	5 344 M$	1 336,6 M$
Hausse sur douze mois de l'utilisation des bibliothèques publiques de l'Ontario[3a]	8,16 %		1,00 %[3b]	

Notes :
(1a) Fréquentation plus élevée en raison d'expositions de grande envergure au Musée royal de l'Ontario, au Musée des beaux-arts de l'Ontario et au Centre des sciences de l'Ontario.

Ontario

(1b) Les chiffres réels sont de 3 121 762 visiteurs. Les chiffres de la fréquentation inférieurs aux prévisions sont conformes à la performance du marché du tourisme en Ontario pour 2010-2011. Parmi les facteurs à l'origine de cette baisse figurent les Sommets du G8 et du G20, la météo, et un cours du dollar canadien supérieur à la moyenne.
(1c) Ces chiffres sont susceptibles de changer étant donné que l'on pourrait demander à certains organismes de revoir leur objectif de fréquentation pour 2012-2013 à la lumière des réductions budgétaires.
(2) Les objectifs sont définis pour l'année civile précédant l'exercice fiscal sur lequel porte le rapport en raison d'un décalage dans la disponibilité des données. Par conséquent, les objectifs pour 2011-2012 concernent les données de l'année civile 2010. Les industries culturelles comprennent la production cinématographique, la production vidéographique et la postproduction, l'enregistrement sonore, la publication de livres et de magazines, et les arts du spectacle.
(3a) À compter de 2009-2010, les objectifs sont établis pour l'année civile précédant l'exercice fiscal sur lequel porte le rapport. Environ 320 bibliothèques publiques municipales et bibliothèques des Premières Nations contribuent à cette mesure de performance. Un certain nombre d'entre elles soumettent leurs données en retard et environ une centaine de bibliothèques soumettent de l'information qui requiert un travail de clarification de la part du ministère. En 2010-2011, les données de 2008 sont définitives et disponibles. Les données de 2009 pourraient être définitives à l'automne 2011. La collecte des données de 2010 s'amorcera au début du mois d'avril 2011.

(3b) L'utilisation des bibliothèques fluctue : la croissance économique entraîne des diminutions occasionnelles, alors que la récession entraîne des augmentations comme en 2008-2009.

S.O. indique que l'objectif n'a pas été fixé pour cet exercice fiscal, car la mesure de performance n'était pas une « mesure clé – Public » ni une « mesure clé – Ministère ».

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-01

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	10 482 100	900 600	9,4	9 581 500	9 000 400	8 605 440
Avantages sociaux	950 700	-	-	950 700	1 130 400	1 171 853
Transports et communications	430 600	-	-	430 600	238 000	234 203
Services	3 123 100	1 786 400	133,6	1 336 700	3 300 700	2 608 257
Fournitures et matériel	379 400	-	-	379 400	112 500	117 034
Paiements de transfert :						
Soutien au secteur des arts	14 620 800	(8 160 000)	(35,8)	22 780 800	24 717 400	19 675 886
Soutien au secteur du patrimoine	8 320 100	-	-	8 320 100	7 801 100	7 776 693
Soutien au secteur des bibliothèques	25 969 100	1 800 000	7,4	24 169 100	25 111 600	24 453 937
Soutien aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 500
Musée des beaux-arts de l'Ontario	20 970 700	(211 800)	(1,0)	21 182 500	24 682 500	21 182 500
Collection McMichael d'art canadien	3 109 400	(31 400)	(1,0)	3 140 800	3 140 800	3 225 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	59 987 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	23 950 300	(1 800 000)	(7,0)	25 750 300	25 750 300	19 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 075 000	(41 200)	(1,0)	4 116 200	4 105 400	4 116 150
Centre des sciences de l'Ontario	19 189 300	(193 800)	(1,0)	19 383 100	19 383 100	19 383 100
Jardins botaniques royaux	3 760 500	(38 000)	(1,0)	3 798 500	3 798 500	3 798 500
Musée royal de l'Ontario	27 242 600	(275 200)	(1,0)	27 517 800	25 567 800	30 597 800
Science Nord	6 708 500	(67 800)	(1,0)	6 776 300	6 776 300	6 776 300
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	2 694 600	-	-	2 694 600	2 694 600	5 063 100
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	1 505 500	-	-	1 505 500	1 505 500	1 691 171
Soutien aux communautés culturelles	2 500 000	-	-	2 500 000	2 254 900	1 494 530
Soutien au secteur des industries culturelles	-	(2 625 000)	(100,0)	2 625 000	2 286 500	2 889 388
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	(1 000)	-
Total	**241 967 200**	**(8 957 200)**	**(3,6)**	**250 924 400**	**255 343 200**	**246 647 842**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012

	$
Fin du financement du Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques (se poursuit un an de plus via la SODIMO)	(2 000 000)
Réduction de l'investissement dans la culture (initiative budgétaire de 2010)	(3 900 000)
Transformation du soutien au secteur culturel	(3 000 000)
Mise en oeuvre de compressions touchant les organismes	(859 200)
Réaffectations intraministérielles	802 000
Total	(8 957 200)

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3805-03**

CRÉDIT : **Programme de la culture**

POSTE : **Culture**

TYPE : **Charges d'immobilisations**

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-
Crédits législatifs – Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	**2 000**	-	-	**2 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3805-02**

CRÉDIT : **Programme de la culture**

POSTE : **Culture**

TYPE : **Actif d'immobilisations**

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-02

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Actif d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	**1 000**	-	-	**1 000**	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

VOTE : 3806

FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO

Ontario

FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO

La Fondation Trillium de l'Ontario est l'une des principales fondations philanthropiques d'octroi de subventions au Canada. Elle permet d'établir des collectivités fortes et saines grâce à ses appuis à des organismes caritatifs et à but non lucratif dans le domaine des arts et de la culture, des sports et loisirs, des services sociaux et des services à la personne, et de l'environnement.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Total, y compris mandats spéciaux	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**120 001 000**	-	-	**120 001 000**	**120 000 000**	**120 000 000**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**120 001 000**	-	-	**120 001 000**	**120 000 000**	**120 000 000**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3806-01**

CRÉDIT : **Fondation Trillium de l'Ontario**

POSTE : **Fondation Trillium de l'Ontario**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

La Fondation Trillium de l'Ontario effectue des investissements stratégiques avec des fonds du gouvernement générés par les loteries, les casinos caritatifs et les machines à sous dans les hippodromes de l'Ontario. Elle contribue à bâtir des collectivités saines et dynamiques et à renforcer les moyens du secteur bénévole par des initiatives communautaires.

OBJECTIFS

- La Fondation Trillium de l'Ontario a les buts suivants :
  - investir en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques et de renforcer les moyens du secteur bénévole;
  - améliorer l'efficacité organisationnelle.
- La Fondation Trillium de l'Ontario soutient les organismes caritatifs et à but non lucratif admissibles dans quatre grands secteurs : les arts et la culture, les sports et les loisirs, l'environnement, ainsi que les services à la personne et les services sociaux.
- La Fondation Trillium de l'Ontario appuie en priorité les organismes qui s'emploient à aider la population de l'Ontario à s'épanouir. Ces organismes visent les objectifs suivants :
  - amélioration de la réussite des élèves et des apprenants;
  - amélioration de la santé et du niveau d'activité physique de la population ontarienne;
  - amélioration du potentiel économique et de l'employabilité pour les travailleurs et leur famille;
  - amélioration de l'efficacité des bénévoles et hausse du nombre de personnes actives dans leur collectivité.
- À travers la Fondation, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport est résolu à faire des investissements stratégiques qui permettront au secteur bénévole de continuer à stimuler et renforcer les collectivités de l'Ontario.

Mesures de performance

Mesures de performance	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Objectif 2011-2012	Objectif 2012-2013	Objectif 2013-2014
Mesure clé – Public					
Valeur des fonds obtenus grâce à la Fondation Trillium de l'Ontario qui ont contribué au développement économique et communautaire (p. ex., pour chaque dollar investi dans les subventions de la FTO, le montant recueilli en heures de	2,00 $	1,93 $	1,50 $	1,50 $	1,50 -2,00 $

Ontario

bénévolat, dons en nature et fonds encaissés).					

1) À compter de 2008-2009, l'objectif est de recueillir un minimum de 1,50 $ par dollar investi.

2) Pour chaque dizaine de dollars octroyés, la FTO recueillera 15 à 20 $ au cours de chacun des exercices suivants : 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3806-01

CRÉDIT : Fondation Trillium de l'Ontario

POSTE : Fondation Trillium de l'Ontario

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires	-	-	-	-	-	-
Avantages sociaux	-	-	-	-	-	-
Transports et communications	-	-	-	-	-	-
Services	-	-	-	-	-	-
Fournitures et matériel	-	-	-	-	-	-
Paiement de transfert :						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Total	**120 001 000**	-	-	**120 001 000**	**120 000 000**	**120 000 000**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
	-
Total	-

Ontario

CRÉDIT : 3807

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Ontario

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'ontario

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province et les efforts de sensibilisation du public aux questions qui les concernent.

Fonctionnement

Ontario

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 019 500	(821 600)	(17,0)	4 841 100	10 720 600	5 240 306
Total, y compris mandats spéciaux	4 019 500	(821 600)	(17,0)	4 841 100	10 720 600	5 240 306
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**4 019 500**	**(821 600)**	**(17,0)**	**4 841 100**	**10 720 600**	**5 240 306**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**4 019 500**	**(821 600)**	**(17,0)**	**4 841 100**	**10 720 600**	**5 240 306**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Par catégorie de dépenses

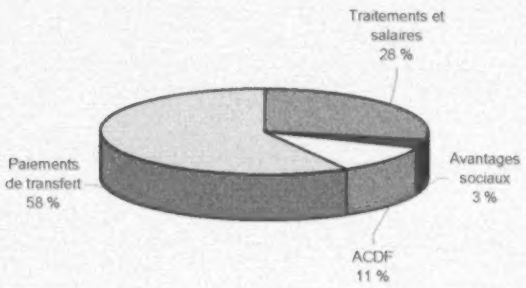

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3807-01**

CRÉDIT : **Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario**

POSTE : **Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a pour mandat de proposer, mettre en place et soutenir des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

FONCTIONS

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario joue deux grands rôles :

i) Rôle stratégique

- aider le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à recommander l'élaboration ou la modification de politiques et programmes gouvernementaux pour tenir compte des changements survenus dans les données sociodémographiques des personnes âgées;
- diriger les initiatives stratégiques à l'intention des personnes âgées qui nécessitent la participation d'autres ministères ou d'autres sphères de compétences;
- participer aux activités stratégiques d'autres ministères.

ii) Rôle de sensibilisation du public

- élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs (en collaboration avec la Direction des services régionaux) qui :
  - renseignent les personnes âgées sur les programmes et services auxquels elles ont droit;
  - encouragent les personnes âgées à mener une vie active et saine pour un vieillissement en santé;
  - sensibilisent le grand public au rôle que jouent les personnes âgées dans les familles, les collectivités, la province et le pays.

Les principales initiatives sont les suivantes :

- veiller à la pleine application de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et des règlements connexes;

Ontario

- faciliter le démarrage et assurer la bonne gouvernance de l'Office de réglementation des maisons de retraite en attendant que celui-ci devienne pleinement opérationnel et autonome financièrement;
- assurer la surveillance continue de l'Office de réglementation des maisons de retraite et de l'application de la Loi;
- continuer à encourager les responsables et les citoyens à tous les échelons dans les collectivités locales à s'associer pour que les différents milieux permettent aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans leur collectivité. Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées collaborera avec les partenaires de l'éducation et les organismes communautaires afin d'élaborer un Guide contenant des ressources visant à aider les collectivités dans leurs évaluations et leurs plans afin d'optimiser la santé, la participation et la sécurité des personnes âgées;
- dans le cadre de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, continuer à soutenir le Réseau ontarien pour la prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées afin de mieux aider ces victimes dans les collectivités de toute la province grâce à une meilleure coordination des services, à la formation des travailleurs de première ligne et à une meilleure information sur les lieux où trouver de l'aide;
- continuer à collaborer avec les administrations fédérales, provinciales et territoriales à des initiatives conjointes afin de gérer le vieillissement de la population canadienne;
- en partenariat avec les organismes communautaires, soutenir les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme de démence connexe, leur famille et les soignants, en fournissant des ressources sur la prévention de l'errance, en encourageant les initiatives de sensibilisation et d'éducation communautaire et en nouant des partenariats avec les services de police locaux;
- poursuivre la distribution du Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario dans l'ensemble de la province. Cette ressource jouit d'une grande popularité chez les personnes âgées, leurs soignants et les fournisseurs de services communautaires (le guide, qui en est à sa neuvième édition, a été distribué à plus de 650 000 exemplaires). Le guide est également disponible en ligne.

Mesures de performance

Mesures de performance	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Réalisation 2011-2012	Objectif 2012-2013
Mesure clé – Public				

Ontario

Pourcentage des personnes interrogées qui indiquent que l'information obtenue grâce au Réseau du Portail commun des aînés ou au *Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario* leur a permis de mieux connaître les programmes et services auxquelles elles-mêmes, leur famille, leurs amis, leurs voisins ou leur client ont droit.	83,0 %*	89,0 %	90,0 %	90,0 %
Mesure clé – Ministère				
Pourcentage des employés de première ligne ayant participé aux séances de formation du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario qui disent être mieux préparés à s'occuper des personnes âgées parce que la formation les a informés et sensibilisés aux mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.	76,0 %	89,0 %	94,0 %	83 %

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3807-01

CRÉDIT : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

POSTE : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013 $	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012 $	%	Prévisions 2011-2012* $	Chiffres réels provisoires 2011-2012* $	Chiffres réels 2010-2011* $
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	1 122 000	(549 800)	(32,9)	1 671 800	2 537 400	2 318 522
Avantages sociaux	115 600	(76 400)	(39,8)	192 000	305 900	263 623
Transports et communications	35 400	-	-	35 400	45 400	62 705
Services	345 400	(495 400)	(58,9)	840 800	709 400	950 741
Fournitures et matériel	53 000	-	-	53 000	53 000	28 590
Paiements de transfert :						
Initiatives du Secrétariat aux affaires des personnes âgées	2 348 100	300 000	14,6	2 048 100	7 069 500	1 616 125
Total	**4 019 500**	**(821 600)**	**(17,0)**	**4 841 100**	**10 720 600**	**5 240 306**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012	$
Fin du financement de l'Initiative de réglementation des soins dans les maisons de retraite	(2 121 600)
Transfert interministériel – Programme d'avis de recherche Silver	1 300 000
Total	(821 600)

Ontario

CRÉDIT : 3808

CRÉDITS D'IMPÔT DE L'ONTARIO POUR LES MÉDIAS CULTURELS

Ontario

CRÉDITS D'IMPÔT DE L'ONTARIO POUR LES MÉDIAS CULTURELS

Six crédits d'impôt pour entreprises visent à soutenir la production de films, de programmes télévisuels, d'animation, d'enregistrements musicaux, de livres et de contenu interactif numérique par les producteurs admissibles de l'Ontario.

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et l'Agence du revenu du Canada administrent conjointement le programme au nom de l'Ontario.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels	226 238 700	(4 000 000)	(1,7)	230 238 700	230 238 700	239 238 740
Total, y compris mandats spéciaux	226 238 700	(4 000 000)	(1,7)	230 238 700	230 238 700	239 238 740
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	**226 238 700**	**(4 000 000)**	**(1,7)**	**230 238 700**	**230 238 700**	**239 238 740**
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	**226 238 700**	**(4 000 000)**	**(1,7)**	**230 238 700**	**230 238 700**	**239 238 740**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

Ontario

CRÉDIT/POSTE : **3808-01**

CRÉDIT : **Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels**

POSTE : **Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels**

TYPE : **Fonctionnement**

DESCRIPTION DU POSTE

Six crédits d'impôt pour entreprises visent à soutenir la production de films, de programmes télévisuels, d'animation, d'enregistrements musicaux, de livres et de contenu interactif numérique par les producteurs admissibles de l'Ontario.

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et l'Agence du revenu du Canada administrent conjointement le programme au nom de l'Ontario.

Ontario

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3808-01

CRÉDIT : Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels

POSTE : Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions 2011-2012		Prévisions 2011-2012*	Chiffres réels provisoires 2011-2012*	Chiffres réels 2010-2011*
	$	$	%	$	$	$
Traitements et salaires						
Avantages sociaux						
Transports et communications						
Services						
Fournitures et matériel						
Paiements de transfert :						
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition**	2 762 500	-	-	2 762 500	2 762 500	2 762 488
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques **	14 984 300	-	-	14 984 300	14 984 300	14 984 311
Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne**	105 000 000	(4 000 000)	(3,7)	109 000 000	109 000 000	127 000 000
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numérique**	13 707 200	-	-	13 707 200	13 707 200	13 707 246
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production**	89 000 000	-	-	89 000 000	89 000 000	80 000 000
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore**	784 700	-	-	784 700	784 700	784 695
Total	**226 238 700**	**(4 000 000)**	**(1,7)**	**230 238 700**	**230 238 700**	**239 238 740**

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

** Sous réserve de l'entrée en vigueur de l'annexe 66 du projet de loi intitulé Loi de 2012 sur une action énergique pour l'Ontario (mesures budgétaires).

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2011-2012

	$
La baisse des prévisions pour le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne reflète le passage anticipé des demandeurs au crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP); on peut attribuer la baisse des demandes réelles de CIOSP à des facteurs économiques.	(4 000 000)
Total	(4 000 000)